

● DÉCÈS DU DIRECTEUR DE CABINET DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE, M. BOUALEM BOUALEM



Le Président Tebboune accueille la dépouille du défunt à l'aéroport d'Alger

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● AAPI

79 nouveaux terrains industriels mobilisés

(P4)



DORSALE TRANSSAHARIENNE EN FIBRE OPTIQUE

Lancement de l'exploitation entre l'Algérie et le Niger

Le ministre de la Poste et des Télécommunications Sid-Ali Zerrouki, accompagné de son homologue nigérien, Hamani Kargné, a présidé, mardi dans la ville d'Assamaka (Niger), à la frontière algéro-nigérienne, la cérémonie de lancement officiel de l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique reliant les deux pays. La cérémonie s'est déroulée en présence de responsables et de représentants d'organismes concernés des deux pays.

(Lire en Page 3)



● PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE-UE :

Alger, l'alternative fiable et d'avenir



(P5)

● PALESTINE OCCUPÉE

À Gaza, le pain devient un parcours difficile pour les déplacés

(P12)

France : une manifestation «contre le génocide à Gaza » interdite à Paris le 7 octobre



Le préfet de police de Paris, Patrice Faure, a annoncé mardi avoir interdit, à la demande du ministre de l'Intérieur Laurent Nunez, une manifestation prévue aujourd'hui mercredi 7 octobre dans la capitale « contre le génocide à Gaza et pour le respect du cessez-le-feu », invoquant des risques de troubles à l'ordre public. Le collectif Urgence Palestine a annoncé de son côté un recours contre cette interdiction et appelé à une manifestation le 10 octobre. Le collectif Urgence Palestine a réagi le 6 octobre dans un communiqué présenté comme une contestation de la décision préfectorale. Il affirme que la préfecture de police a interdit la manifestation « sur demande expresse du ministre de l'intérieur Laurent Nunez » et qualifie cette décision de « censure politique ». Le collectif estime que l'arrêté constitue une atteinte à « la liberté d'expression et à la liberté de manifester ». Il conteste également l'argument selon lequel la manifestation pourrait être perçue comme une provocation en raison de la date du 7 octobre et affirme vouloir maintenir sa mobilisation. Le collectif annonce avoir engagé un recours pour contester l'interdiction de la manifestation prévue le 7 octobre.

Ebola : le Kenya annonce son premier décès, un patient venu de RDC

Le Kenya a enregistré son premier cas et son premier décès liés à Ebola après la prise en charge à Nairobi d'un ressortissant kényan vivant en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé mardi 6 octobre le ministre kényan de la Santé, Aden Duale, selon le média RFI. Le patient, arrivé au Kenya le 3 octobre après un passage par Kampala, est décédé lundi soir dans un hôpital de Nairobi. Il était tombé malade environ un mois auparavant et avait été soigné en RDC, selon Duale. Il s'est ensuite rendu par la route à Kampala, en Ouganda, afin de prendre un vol pour Nairobi. Arrivé dans la capitale kényane le 3 octobre, il a fait l'objet d'un dépistage dont le résultat s'est révélé positif au virus Ebola, d'après RFI. Le ministre kényan de la Santé a indiqué que le patient était décédé le 5 octobre. De son côté, le ministère congolais de la Communication et des Médias, dans son point de situation publié le 3 octobre 2026, indique que la riposte contre Ebola se poursuit dans sept provinces et 64 zones de santé touchées. La RDC compte 8 544 cas confirmés, 824 patients en isolement ou hospitalisation, 2 230 personnes guéries et 4 114 décès, d'après le bilan officiel. La létalité est évaluée à 48,2 %, tandis que le suivi des contacts atteint 73,8 %. Le ministère congolais précise également que 17 patients ont été déclarés guéris au cours des dernières 24 heures couvrentes par le bilan. Il indique que la surveillance, le dépistage et la mobilisation communautaire se poursuivent. Le ministère invite par ailleurs les personnes présentant des symptômes ou constituant un cas suspect à contacter le numéro 151. Aucune réaction spécifique des autorités congolaises au décès annoncé au Kenya n'est mentionnée dans les éléments fournis.

Soupçons de peste en Sibérie : les autorités russes démentent des restrictions

Les autorités sanitaires russes ont démenti mardi l'instauration de restrictions sanitaires renforcées dans la région d'Irkoutsk, en Sibérie, après la mort d'une employée d'un institut de recherche sur la peste, qui a suscité des interrogations sur une possible contamination.

Dans un communiqué publié sur Telegram, l'antenne régionale de Rospotrebnadzor a qualifié de fausses les informations faisant état d'un régime sanitaire renforcé et de restrictions strictes. Aucune décision en ce sens n'a été prise, a-t-elle assuré, décrivant la situation sanitaire comme calme dans la région, notamment à Irkoutsk et à Chelekhov. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué mardi vérifier auprès des autorités russes les circonstances du décès. Son porte-parole, Christian Lindmeier, a présenté à Genève une évaluation initiale fondée sur les informations disponibles : le risque est jugé « modéré à faible » pour Irkoutsk, « faible » pour l'ensemble de la Russie et « très faible » pour la région européenne. Lundi, le gouverneur régional, Igor Kobzev, avait déclaré que les analyses post-mortem réalisées par une commission d'experts de Rospotrebnadzor concluent à une pneumonie d'origine indéterminée. D'après lui, les prélèvements biologiques n'ont révélé aucun micro-organisme lié à l'activité professionnelle de la jeune femme. Il a également affirmé qu'aucun autre employé de l'institut n'avait consulté de médecin. Le décès de Daria Tchopilova, une technicienne de laboratoire de 28 ans travaillant à l'Institut de lutte contre la peste d'Irkoutsk, a été rapporté vendredi par plusieurs médias russes. Le média Peuples du Baïkal a évoqué une possible contamination par la peste pulmonaire après le bris d'un tube à essai. Cette hypothèse n'a pas été confirmée par les autorités. L'affaire a également retenu l'attention de Washington. Donald Trump a déclaré lundi que les États-Unis surveillent la situation de près et s'est dit disposé à aider la Russie. La peste est une infection causée par la bactérie *Yersinia pestis*. Sa forme pulmonaire peut se transmettre entre personnes par des particules respiratoires infectées et devenir rapidement mortelle sans traitement. Une prise en charge précoce par antibiotiques permet toutefois de la traiter, d'après l'OMS.



Nigéria : 32 morts dans le crash d'un avion militaire

Le crash, lundi 5 octobre, d'un avion de l'armée de l'air du Nigéria (Nigerian Air Force, NAF) a provoqué la mort de 32 personnes, 25 passagers et sept membres d'équipage.

D'après Ehimen Ejodam, directeur des relations publiques et de l'information de la NAF, l'appareil a disparu des radars peu après son décollage d'une base aérienne de Benin City, la capitale de l'État d'Edo, dans le sud-ouest du Nigéria.

Des recherches ont permis plus tard de découvrir l'épave de l'avion dans un marais dans l'État voisin d'Ono.

L'avion effectuait une mission de routine et devait se rendre à Lagos. Pour le moment, les autorités ne donnent aucune information sur les causes de l'accident du bimoteur turbo-propulseur ATR-42.

Toutefois, Bayo Onanuga, le porte-parole du président Ahmed Bola Tinuba, informe dans un communiqué que le Chef de l'État a ordonné des investigations pour faire la lumière sur l'accident.

« Le chef d'état-major de l'armée de l'air m'a informé et j'ai ordonné à l'armée de l'air nigériane d'entamer immédiatement une enquête approfondie sur les causes de l'accident afin d'éviter qu'il ne se reproduise », a écrit Onanuga.

Les autorités nigériennes n'ont pas dévoilé les identités des victimes de l'accident mais selon la présidence, il n'y avait que des militaires à bord de l'appareil au moment du crash.

Le secrétaire général de l'ONU arrive au Pakistan pour une visite officielle de trois jours

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, est arrivé mardi à Islamabad pour une visite officielle de trois jours au Pakistan, a annoncé le ministère pakistanais des Affaires étrangères.

Invité par le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Mohammad Ishaq Dar, il a été accueilli par le secrétaire aux Affaires étrangères par intérim, Nabeel Munir, a précisé le ministère sur le réseau social américain X.

Ce déplacement, prévu du 6 au 8 octobre, est le premier de Guterres dans le pays depuis 2022, lorsqu'il s'était rendu dans les régions dévastées par des inondations catastrophiques.

Au cours de son séjour, il doit s'entretenir avec le président Asif Ali Zardari, le Premier ministre Shehbaz Sharif, Mohammad Ishaq Dar et le chef de l'armée, le maréchal Asim Munir.

Les discussions porteront notamment sur les efforts diplomatiques et de médiation du Pakistan entre les États-Unis et l'Iran, ainsi que sur le rôle d'Isламabad dans le soutien aux négociations entre les deux pays. Guterres doit également se rendre à l'Autorité nationale de gestion des catastrophes pour examiner les progrès accomplis depuis les inondations de 2022 en matière de préparation aux catastrophes et de résilience.

Il visitera enfin le siège, à Islamabad, du Groupe d'observateurs militaires des Nations unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), une mission créée en 1949 pour surveiller le cessez-le-feu entre les deux pays dans la région disputée du Cachemire.

Burundi : environ 99 000 réfugiés burundais rapatriés de la Tanzanie en huit mois

Environ 99 000 réfugiés burundais ont été rapatriés de la Tanzanie entre janvier et août 2026, a déclaré lundi soir dans un rapport le Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, OCHA. « Environ 99 000 personnes sont rentrées au Burundi entre janvier et août 2026, la plupart en provenance de Tanzanie. La fermeture de deux camps de réfugiés en Tanzanie a entraîné une hausse de ces retours », a déclaré l'OCHA.

CE RETOUR MASSIF DES RÉFUGIÉS EST DÙ À LA PAIX RETROUVÉE DANS LE PAYS

Fin 2025, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a conclu un accord tripartite avec les gouvernements du Burundi et de la Tanzanie en vue du rapatriement volontaire des réfugiés burundais vivant en Tanzanie. Les trois parties ont convenu que les rapatriements devaient se faire dans le respect de la

sécurité, de la dignité et des principes de protection. Selon le HCR, les efforts de rapatriement se sont intensifiés, ces derniers mois, suite à la fixation d'un objectif de 3 000 réfugiés par semaine. D'après le dernier décompte de l'agence de l'Onu pour les réfugiés, le nombre total des réfugiés burundais était estimé à 153 661 au 30 septembre 2026. Seuls 2 050 réfugiés burundais étaient encore en Tanzanie. Avec un effectif de 51 372 personnes, le

Rwanda est le premier pays d'accueil des réfugiés burundais. Il est suivi de la République démocratique du Congo (45 847), de l'Ouganda (43 823) et du Kenya (10 569). La quasi-majorité de ces réfugiés ont quitté leur pays en 2015, suite à une crise politique et sécuritaire liée à la décision de l'ancien président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat, jugé illégal par l'opposition, la société civile et une partie de son propre camp.

DORSALE TRANSSAHARIENNE EN FIBRE OPTIQUE

Lancement de l'exploitation entre l'Algérie et le Niger

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, accompagné de son homologue nigérien, Hamani Kargné, a présidé, mardi dans la ville d'Assamaka (Niger), à la frontière algéro-nigérienne, la cérémonie de lancement officiel de l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique reliant les deux pays.

Cette dorsale est un projet à valeur ajoutée et d'une rentabilité économique considérable pour les pays suscités qui aspirent à dépasser la connectivité internet afin de développer une économie numérique. Il y a lieu de noter également que ce projet a pour objectif de contribuer à réduire les déséquilibres de développement dans les pays africains à travers l'encouragement de l'innovation parmi les jeunes non connectés à internet auparavant, pour leurs permettre de promouvoir leur produits et services dans le monde, et répondre ainsi aux objectifs 9 et 10 du développement durable définis par l'ONU dans son plan d'action 2030.

CRÉATION DU COMITÉ DE LIAISON DE LA DORSALE TRANSSAHARIENNE À FIBRE OPTIQUE (CLDT)

Par ailleurs, il est très important de savoir qu'en vue de coordonner et de poursuivre les travaux du projet, un comité dit « le Comité de Liaison de la Dorsale Transsaharienne à fibre optique » CLDT » a été créé dont son siège est établi en Algérie. Ledit comité vise à examiner et à réaliser la Dorsale entre les pays membres. Ainsi, le CLDT a pour mission d'aider à la recherche du financement auprès des institutions nationales, régionales et internationales, de coordonner et d'assurer la cohérence des tracés du projet entre les Etats membres, de permettre l'échange des expériences dans le domaine du développement de l'économie numérique entre les Etats membres, ainsi que de collecter et échanger les informations techniques, économiques et scientifiques avec les pays et les institutions intéressés par le projet de la DTS, et ce, dans l'esprit des engagements politiques et socio-économiques pris par les pays.



L'ALGÉRIE A DÉJÀ ASSURÉ LA RÉALISATION DE 2548 KM DE FIBRE OPTIQUE

Dans ce contexte, il importe de souligner que l'Algérie a achevé, conformément aux normes techniques et environnementales approuvées à l'échelle internationale, les travaux de la dorsale transsaharienne, avec la réalisation de 2548 km de fibre optique reliant Alger à In Guezzam (sur la frontière algéro-nigérienne), en plus du déploiement d'une liaison secondaire jusqu'à la wilaya de Tindouf (frontière algéro-mauritanienne). Concernant les autres pays membres du CLDT, le projet avance à un rythme soutenu dans un cadre de coordination et de collaboration afin d'achever le tracé du passage de la fibre optique et trouver les moyens adéquats de financement. Enfin, il est tout aussi important de signaler que l'Algérie ambitionne, à travers ce projet structurant, de devenir un hub régional en matière de connectivité régionale. A cet effet, elle accompagne les pays partenaires dans le

parachèvement du reste des tronçons restants, tout en invitant les pays ne disposant d'aucune bande côtière, à exploiter ses

propres capacités de la bande passante internationale la reliant au réseau internet via les câbles sous-marins. **Saïd Ben**

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le recensement de 729 zones industrielles achevé pour booster l'attractivité du marché national

Le ministère de l'Industrie passe à la vitesse supérieure pour assainir et valoriser le foncier industriel, considéré comme le socle de la relance industrielle et de l'attractivité du marché national. Le ministre de l'Industrie, M. Farid Kourtel, a annoncé hier, que les services de son département, en coordination avec les walis de la République, ont achevé le traitement de la situation de 729 zones industrielles, tous types confondus, à travers l'ensemble du territoire national. Cette opération d'envergure a été réalisée conformément aux instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait fixé la fin du mois de septembre dernier comme date limite pour l'achèvement du recensement général du foncier industriel.

Cette annonce a été faite lors d'une séance d'audition devant la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Abdenour Bousbia, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. La séance était consacrée à l'examen de la stratégie du ministère visant à améliorer l'exploitation des zones industrielles et des zones d'activités, ainsi que les mécanismes de contrôle du foncier industriel. Dans le détail, le ministre a précisé que l'opération de recensement a porté sur 610 zones d'activités, 66 anciennes zones industrielles, 50 nouvelles zones industrielles créées dans le cadre du programme national de réalisation de 50 nouvelles zones industrielles, ainsi que 3 infrastructures hors programme.

Ce recensement général n'est pas une simple opération comptable. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à garantir une exploitation optimale du foncier industriel et à l'orienter exclusivement vers des projets d'investissement productifs et créateurs de valeur.

L'objectif est double. D'une part, il s'agit d'identifier et de récupérer les assiettes foncières non exploitées, détournées de leur vocation ou accaparées sans concrétisation de projets, pour les remettre dans le circuit de l'investissement. D'autre part, il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil au sein de ces zones en les dotant des infrastructures nécessaires et en assurant une gestion moderne et transparente via l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

En assainissant le foncier industriel, le gouvernement entend renforcer l'industrie nationale, améliorer l'attractivité du marché national pour les investisseurs locaux et étrangers et soutenir durablement le développement économique et la création d'emplois.

R.N.

DÉCÈS DU DIRECTEUR DE CABINET DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE, M. BOUALEM BOUALEM

Le Président Tebboune accueille la dépouille du défunt à l'aéroport d'Alger



La dépouille du directeur du Cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, décédé avant-hier dans un hôpital en Suisse est arrivée hier, à l'aéroport international d'Alger. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, était présent pour accueillir le corps du défunt dans le hall d'honneur de l'aéroport. Il a par ailleurs jeté un dernier regard sur le corps et a présenté ses condoléances à la famille du défunt Boualem Boualem dans le hall. De hauts responsables de l'État étaient également présents à l'aéroport où ils ont jeté un dernier regard sur le corps du défunt.

R.N.

AAPI

79 nouveaux terrains industriels mobilisés

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) accélère la cadence sur deux fronts majeurs, notamment la mobilisation du foncier économique et le contrôle de la concrétisation réelle des projets. Deux annonces importantes ont été faites hier, confirmant la nouvelle dynamique insufflée à l'investissement en Algérie.

Dans un premier temps, le Conseil d'administration de l'AAPI a tenu, avant-hier, au siège de l'Agence, sa deuxième session ordinaire sous la présidence de M. Abderrezak Azzab, en présence du Directeur général, M. Omar Rekkache. Cette réunion, tenue dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à l'organisation de l'Agence et aux conditions d'octroi du foncier économique destiné aux projets d'investissement, avait deux points à l'ordre du jour. Le premier point, et le plus attendu par les investisseurs, concernait l'approbation de nouvelles assiettes foncières à mettre en ligne. Le Conseil a ainsi validé 79 parcelles foncières

d'une superficie totale de 197,5 hectares, réparties sur huit wilayas : Bordj Bou-Arredj, Médéa, Oran, Ouled Djellal, Relizane, Tindouf, Saïda et Batna. Ces terrains seront prochainement proposés sur la plateforme numérique de l'investisseur, guichet unique et transparent pour l'accès au foncier. Le second point a porté sur l'examen des demandes d'attribution. Après étude des dossiers déposés, le Conseil a approuvé 17 projets d'investissement pour bénéficier du foncier économique déjà proposé numériquement. Pour rappel, le Conseil d'administration de l'AAPI regroupe les secrétaires généraux de quinze secteurs ministériels : Affaires étrangères, Hydrocarbures, Mines, Collectivités locales, Finances, Industrie, Agriculture, Énergie, Urbanisme, Commerce extérieur et intérieur, Ressources en eau, Tourisme, Environnement et Emploi, garantissant une prise de décision collégiale et intersectorielle.

RENFORCER LE SUIVI SUR LE TERRAIN DES PROJETS D'INVESTISSEMENT ENREGISTRÉS

Au lendemain de cette session, l'AAPI a enchaîné avec une seconde initiative stratégique. Hier, le Directeur général, M. Omar Rekkache, a présidé par visioconférence une réunion avec les directeurs des guichets uniques décentralisés. Pour renforcer le suivi sur le terrain des projets d'investissement enregistrés. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme. L'Agence entend passer d'un suivi basé sur les données déclaratives fournies par les investisseurs à un suivi physique, basé sur des données actualisées et fiables collectées directement sur le terrain. Une méthodologie unifiée de suivi sera mise en place, basée sur l'inspection effective des projets

et la documentation de leur situation, afin de déterminer avec précision le devenir de chaque projet et de distinguer les projets opérationnels, ceux en cours de réalisation, ceux à l'arrêt et ceux qui n'ont pas encore démarré. Cette démarche vise à dresser un tableau réaliste et précis de l'état d'avancement des projets, du niveau de concrétisation des investissements, de l'acquisition et de l'installation des équipements, de la création d'emplois et de la préparation des projets à entrer en exploitation. En renforçant sa base de données avec des informations de terrain actualisées, l'AAPI ambitionne d'améliorer la qualité de l'accompagnement, d'identifier les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs et de travailler à leur résolution en coordination avec les secteurs et organismes concernés. Comme l'a souligné M. Rekkache, ce suivi s'inscrit dans le cadre des missions de l'Agence en matière d'accompagnement des investisseurs et de suivi de proximité de la réalité des projets.

L'AAPI EXPOSE SES RÉFORMES DEVANT LE FMI

Cette double dynamique interne s'est accompagnée d'une intense activité diplomatique et institutionnelle, confirmant l'intérêt croissant que suscite la nouvelle politique d'investissement de l'Algérie auprès des institutions financières internationales. En effet, Omar Rekkache, a reçu avant-hier, au siège de l'Agence à Alger une délégation du Fonds monétaire international (FMI), en visite de travail en Algérie, en présence d'un représentant de la Banque d'Algérie et de cadres de l'Agence. Cette rencontre de haut niveau a été l'occasion pour l'AAPI de présenter de manière détaillée les transformations profondes qu'a connues l'écosystème de l'investissement en Algérie ces



deux dernières années. M. Rekkache a mis en avant les efforts considérables déployés pour améliorer le climat des affaires et renforcer l'attractivité de l'économie nationale, notamment à travers trois leviers majeurs : la simplification radicale des procédures, l'amélioration de l'accompagnement des investisseurs et le renforcement de la transparence et de la lisibilité du cadre réglementaire régissant l'investissement. Les discussions ont porté sur le rôle central que joue désormais l'AAPI en tant que guichet unique et facilitateur pour concrétiser les projets, ainsi que sur la dynamique positive observée tant au niveau des investissements locaux que des investissements directs étrangers (IDE). Les deux parties ont évoqué les perspectives de développement de ces investissements au service des objectifs stratégiques du pays : diversification économique, création de valeur ajoutée et génération d'emplois durables. Le FMI, de son côté, s'est montré particulièrement attentif aux mécanismes mis en place pour sécuriser l'acte d'investir. La ren-

contre a également été l'occasion d'un échange de vues approfondi sur les moyens de poursuivre l'amélioration de l'environnement des affaires, de renforcer la confiance des investisseurs et de soutenir la compétitivité de l'économie nationale et son intégration dans les chaînes de valeur régionales et internationales. À l'issue de la réunion, les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre le dialogue et l'échange d'expertises sur les questions liées à l'investissement et au climat des affaires, dans le but de soutenir les efforts de réforme engagés par l'Algérie et de consolider son attractivité en tant que destination d'investissement de premier plan en Afrique et en Méditerranée.

Entre la mobilisation de 79 nouvelles assiettes foncières, le passage à un suivi physique des projets et cette reconnaissance internationale par le FMI, l'AAPI confirme qu'elle est passée à la vitesse supérieure pour transformer les intentions d'investissement en projets concrets et productifs sur le terrain.

Hamza B.

FLAMBÉE DES PRIX ALIMENTAIRES

Le ministère du Commerce contre-attaque, prix plafonnés et contrôle massif sur le terrain

Après plusieurs semaines de hausse vertigineuse des prix des produits de large consommation, qui a fortement impacté le pouvoir d'achat des ménages algériens, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national passe à l'offensive. Face à une flambée jugée injustifiée et alimentée par la spéculation, des mesures urgentes et fermes ont été prises pour restaurer la stabilité du marché.

Le cas le plus emblématique de cette envolée reste celui de la pomme de terre, produit de base dans l'alimentation des Algériens. En l'espace de quelques semaines, son prix a atteint le seuil insupportable de 150 dinars le kilogramme sur plusieurs marchés de détail à travers le pays, alors que son prix de référence ne devrait pas dépasser les 60 à 70 dinars en période normale. Même constat alarmant pour les œufs : le pla-

teau de 30 unités, qui se vendait habituellement à moins de 500 dinars, s'affiche désormais à 680 dinars, soit une augmentation de plus de 35%. Face à cette situation, le ministère a décidé de frapper fort avec une série de décisions réglementaires et d'actions sur le terrain. La mesure phare est le plafonnement officiel du prix de la pomme de terre. Le ministère a fixé un prix plafond à 90 DA le kilogramme pour le consommateur final. Ce prix de référence, désormais obligatoire, vise à casser la chaîne de spéculation et à protéger le citoyen. Il s'agit d'une mesure d'urgence qui s'accompagne d'un travail de fond sur la détermination du prix de revient réel des produits de large consommation, en coordination avec les secteurs concernés, notamment l'agriculture, afin de garantir une marge bénéficiaire raisonnable à chaque maillon de la chaîne tout en préservant le

pouvoir d'achat. Mais fixer un prix ne suffit pas s'il n'est pas respecté. C'est pourquoi le ministère a ordonné une mobilisation générale de ses agents de contrôle. Sur instruction de Mme la ministre, les directions de wilaya du commerce ont intensifié de manière spectaculaire leurs interventions sur le terrain, de jour comme de nuit, et en étroite coordination avec les services de sécurité. Ces opérations coup de poing ciblent en priorité les marchés de gros, considérés comme le point de départ de la spéculation. À El Oued, à Tizi Ouzou, à Touggourt ou à Khemis Miliana, les équipes de contrôle investissent quotidiennement les marchés de gros de fruits et légumes pour vérifier les factures, s'assurer de la traçabilité des produits et contrôler le respect du prix plafonné de la pomme de terre. L'objectif est de démanteler les pratiques monopolistiques et les intermédiaires

illégaux qui stockent les produits pour créer une pénurie artificielle et faire grimper les prix. Le dispositif est également déployé au niveau des marchés de détail. Les agents vérifient systématiquement l'affichage obligatoire des prix, les conditions de conservation et d'exposition des marchandises et la conformité des marges bénéficiaires. Toute infraction est sévèrement sanctionnée, avec des saisies de marchandises, des fermetures administratives et des poursuites judiciaires pour spéculation illicite, un délit désormais passible de lourdes peines. A Tizi-Ouzou, la direction du commerce fait état "d'interventions de terrain intensives pour réguler le marché et lutter contre les pratiques monopolistiques et contrôler la commercialisation des produits de grande consommation". Même son de cloche à Touggourt, où le directeur de

wilaya lui-même a effectué une inspection nocturne au marché de la commune de Zaouïa El Abidia pour s'enquérir de la situation de l'approvisionnement. A Khemis Miliana, les équipes de l'inspection régionale surveillent de près le respect de l'obligation d'affichage des prix et des tarifs. Cette stratégie en deux temps - régulation par le plafonnement et répression par le contrôle - vise à rétablir un circuit de distribution sain et transparent. Le ministère assure que l'approvisionnement du marché national en divers produits est garanti et que les stocks sont suffisants. La crise actuelle est donc, selon lui, non pas une crise de production, mais une crise de distribution provoquée par des comportements spéculatifs que l'État est déterminé à éradiquer pour défendre le panier de la ménagère.

H. B.

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE-UE :

Alger, l'alternative fiable et d'avenir

Face à la crise énergétique la plus grave de son histoire moderne, l'Union européenne se trouve à un tournant stratégique.

Avec une envolée de 140% du prix du gaz et un doublement du prix du diesel depuis février, la vulnérabilité de l'Europe, fortement dépendante des importations d'hydrocarbures, a été mise à nu. Dans ce contexte d'urgence, la recherche d'alternatives fiables, durables et géographiquement proches n'est plus une option, mais une condition sine qua non de sa souveraineté et de sa résilience économique. C'est dans cette équation que l'Algérie s'impose comme un partenaire incontournable et stratégique. Fournisseur historique et fiable de gaz pour l'Europe, l'Algérie a toujours honoré ses engagements, même dans les périodes les plus tendues, faisant d'elle un pilier de la sécurité énergétique du continent. Mais son rôle dépasse aujourd'hui largement celui de simple fournisseur d'énergies fossiles.



L'importance stratégique de ce partenariat a été réaffirmée avec force, hier à Oran, par l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, en marge de la 14e édition du NAPEC. Le diplomate européen a non seulement mis en avant la fiabilité de l'Algérie en tant que fournisseur de gaz, mais a surtout souligné son immense potentiel dans les nouvelles filières énergétiques qui dessineront l'avenir : les énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

En effet, dotée d'un gisement solaire parmi les plus importants au monde, d'une façade maritime propice à l'éolien et d'infrastructures gazières déjà connectées à l'Europe, l'Algérie possède tous les atouts pour devenir le futur hub de l'énergie propre pour le continent européen. Elle représente ainsi une double alternative pour l'UE : une solution immédiate pour sécuriser ses approvisionnements en gaz et réduire la pression sur les prix, et une solution d'avenir pour accompagner sa transition énergétique et atteindre ses objectifs

de décarbonation. Renforcer la coopération énergétique avec l'Algérie, c'est donc pour l'UE faire le choix du pragmatisme, de la stabilité et de l'avenir.

L'ALGÉRIE EST UN PARTENAIRE FIABLE, SOLIDE ET STRATÉGIQUE
S'exprimant lors d'une conférence de presse en marge de la 14e édition du Salon et Conférence nord-africains de l'énergie et de l'hy-

drogène (NAPEC 2026), M. Mellado Pascua a souligné que l'Algérie est un partenaire fiable, solide et stratégique" pour l'Europe, relevant l'importance des infrastructures énergétiques reliant les deux parties. Il a estimé que les mutations géopolitiques et les évolutions du marché gazier ont renforcé la place de l'Algérie dans la sécurité énergétique européenne, ajoutant que le pays peut jouer "un rôle fondamental" dans la nouvelle configuration des alliances et des dépendances énergétiques de l'Europe.

Au-delà du gaz, l'UE considère également l'Algérie comme un partenaire pour le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. Le diplomate a relevé que les infrastructures existantes constituent un atout pour approfondir cette coopération, faisant état de l'intérêt manifesté par de grandes entreprises européennes pour accroître leurs investissements dans ces domaines. M. Mellado Pascua a, par ailleurs, mis en avant le projet de corridor destiné à acheminer vers l'Europe l'hydrogène vert produit en Algérie, via la Tunisie.

L'ambassadeur a également souligné la volonté européenne de renforcer la coopération économique avec l'Algérie, notamment à travers des projets d'investissement, industriels et commerciaux.

Hamza B.

Le dessalement de l'eau, un outil stratégique pour renforcer la sécurité hydrique et soutenir l'industrie pétrochimique



Le dessalement de l'eau de mer constitue désormais un outil stratégique pour renforcer la sécurité hydrique nationale et soutenir le tissu industriel, notamment le secteur de la pétrochimie, a souligné mardi à Oran l'assistant du Président-directeur général de la Société algérienne de dessalement de l'eau, filiale du groupe Sonatrach, Mouloud Hachlaf. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la 14e édition du Salon et Conférence de l'Afrique et du Bassin méditerranéen sur l'énergie et l'hydrogène (NAPEC 2026), qui se poursuit pour la deuxième journée consécutive, au Centre des conventions Mohamed Benahmed, M. Hachlaf a indiqué que les services assurés par les stations de dessalement d'eau de mer se sont élargis pour inclure l'approvisionnement en eau des grands pôles industriels. Il a notamment précisé que la station

Kahrama, relevant de la société et située à Arzew, consacre plus de la moitié de sa production à la zone industrielle pétrochimique de la région, ajoutant qu'un projet similaire destiné à la zone industrielle de Skikda a été lancé en juin dernier. Concernant le rendement et les performances de ces installations, le responsable a indiqué que les cinq grandes usines de dessalement d'eau du pays, dont la station Cap Blanc à Oran, relevant de la même société, ont fonctionné à pleine capacité de production. Ces installations ont ainsi permis de fournir une production cumulée de plus de 500 millions de mètres cubes d'eau potable depuis leur mise en exploitation, soit une moyenne de plus de 100 millions de mètres cubes par installation, a-t-il précisé. M. Hachlaf a estimé que ces résultats consacrent la réussite du pari relatif à la gestion et à la maintenance de ces infrastruc-

tures vitales, grâce aux compétences et aux efforts des travailleurs algériens. S'agissant de la mise en œuvre du deuxième programme complémentaire de réalisation de grandes usines de dessalement d'eau de mer, approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le même responsable a fait état d'un "rythme accéléré" dans la réalisation de sa première tranche, portant sur les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef et dont la réalisation a été confiée à des entreprises nationales. Il a expliqué que les travaux ont atteint des phases avancées en matière d'aménagement, ainsi que dans les opérations topographiques et les études techniques. Le coulage initial du béton devra débuter "dans les prochains jours", marquant ainsi le passage à la phase effective de réalisation et d'installation des équipements, a-t-il déclaré.

R. N.

SOMMET NORDIQUE-AFRIQUE À OSLO

L'Algérie, invitée d'honneur, ouvre une nouvelle ère de partenariat avec les pays nordiques

La participation de l'Algérie comme invitée d'honneur spéciale à la 15e édition du Sommet économique Pays Nordiques-Afrique (Nordic-African Business Summit), prévu le 8 octobre à Oslo, marque un tournant stratégique dans la diversification des partenariats économiques de l'Algérie. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, conduira la délégation algérienne à cette plateforme majeure, organisée annuellement depuis 2011 et considérée comme la principale passerelle économique entre l'Afrique et l'Europe du Nord.

Cette invitation n'est pas anodine. Elle consacre l'Algérie comme un partenaire crédible et un pont naturel entre l'Afrique et l'Europe, et offre une opportunité unique de consolider un partenariat encore largement sous-exploité avec les pays nordiques - Norvège, Suède, Danemark, Finlande et Islande - réputés pour leur modèle économique innovant et durable.

Au cœur des opportunités de coopération, un secteur s'impose comme une évidence : les énergies renouvelables. C'est le terrain de convergence par excellence entre les deux parties. D'un côté, les pays nordiques sont des leaders mondiaux incontestés dans les technologies vertes, l'éolien offshore, l'hydroélectricité et la gestion intelligente des réseaux. De l'autre, l'Algérie dispose de l'un des gisements solaires les plus importants de la planète, avec plus de 3.000 heures d'ensoleillement par an, d'un potentiel éolien considérable et d'une ambition claire affichée : atteindre 15.000 MW d'énergies renouvelables à l'horizon 2035 et devenir un futur hub de l'hydrogène vert vers l'Europe.

La complémentarité est parfaite. L'expertise nordique en matière de technologie, de financement vert et d'efficacité énergétique peut s'allier aux ressources naturelles et aux infrastructures algériennes pour co-développer des projets d'envergure, notamment dans l'hydrogène vert et la fabrication d'équipements solaires.

Mais la coopération ne s'arrête pas à l'énergie. Le Sommet d'Oslo ouvre la voie à un renforcement économique global. Dans l'agriculture durable, la gestion de l'eau, l'économie circulaire, la pêche et l'aquaculture, les solutions nordiques peuvent apporter des réponses concrètes aux défis algériens. Inversement, le marché algérien, porte d'entrée vers un marché africain de 1,4 milliard de consommateurs à travers la ZLECAF, offre aux entreprises nordiques une base de production et d'exportation stratégique.

La manifestation "Algerian Day", organisée à la veille du sommet pour mettre en avant les potentialités économiques et culturelles de l'Algérie, sera l'occasion de concrétiser cette ambition. Plus qu'un simple forum d'affaires, Oslo 2025 doit être le point de départ d'une alliance stratégique entre la rigueur et l'innovation nordiques et la puissance et le potentiel algériens, au service d'une croissance durable et mutuellement bénéfique.

R. N.

EL KANTARA :

Le ministre de l'Intérieur installe Nacer Zougari en tant que wali

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé la cérémonie d'installation de M. Nacer Zougari en tant que wali d'El Kantara, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux de wilaya décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



M. Sayoud a indiqué que la wilaya d'El Kantara, de par son emplacement stratégique, constitue "un jalon civilisationnel exceptionnel qui allie montagne et désert dans une harmonie unique, et abrite un héritage historique et culturel reflétant le passage des civilisations dans cette région".

Il a ajouté que la wilaya d'El Kantara "se distingue, aujourd'hui, par sa position de pôle économique intégré, conjuguant intelligemment ses atouts touristiques et ses capacités de production prometteuses, dès lors qu'elle accueille désormais des unités industrielles de pointe dans la production de matériaux de construction de base et de vastes complexes de transformation alimentaire et d'eaux minérales, sans oublier sa capacité à préserver l'authenticité de son artisanat traditionnel".

Le ministre de l'Intérieur a souligné que la création de la wilaya d'El Kantara "constitue un atout

fort à même de consolider le développement local et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement productif, notamment dans les secteurs liés à l'agriculture saharienne, au tourisme écologique et culturel, aux industries de transformation et aux services logistiques, en accord avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à diversifier l'économie nationale et à valoriser les capacités locales".

Dans ce cadre, l'Etat "accompagnera cette jeune wilaya en soutenant les projets d'infrastructure, en améliorant les réseaux routiers, en renforçant l'alimentation en eau et en énergie, et en développant les infrastructures scolaires, de santé et de services", ce qui permettra, a-t-il souligné, "d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de renforcer l'attractivité de la région pour l'investissement et le développement".

M. Sayoud a également indi-

qué que les responsabilités qui incombent aujourd'hui au wali de la wilaya d'El Kantara "nécessitent une présence constante sur le terrain et une coordination rigoureuse avec les différents acteurs locaux dans un cadre d'une intégration et d'une harmonie entre l'administration, les élus et la société civile, afin de garantir la mise en œuvre effective des programmes de développement et de répondre aux aspirations des citoyens".

Le ministre a appelé le wali de la wilaya voisine de Biskra, ainsi que tous les services et organismes qui lui sont rattachés, à "fournir à la jeune wilaya d'El Kantara tout le soutien et l'accompagnement aux plans, notamment, administratif, technique, logistique et humain, afin de lui permettre de finaliser l'installation de ses structures et services, et de créer les conditions adéquates pour son démarrage effectif dans la conduite de ses missions".

SÛRETÉ D'ALGER : Saisie de plus de 6.000 capsules de psychotropes

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de plus de 6.000 capsules de psychotropes, a indiqué un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Gué de Constantine, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, a procédé, durant la semaine écoulée, à l'arrestation de deux individus activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de substances psychotropes", précise le communiqué. Cette opération "fait suite à l'exploitation d'informations signalant les activités d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic illicite de substances psychotropes, les investigations menées sur le terrain ayant permis d'arrêter les suspects et de saisir 6.420 capsules de psychotropes de type +Prégabaline+, 200 g de cannabis, et de trois lames utilisées pour la vente de ces substances", ajoute la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Hussein-Dey pour trafic de substances psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé", conclut le communiqué.

BLIDA La 2e édition du concours du cheval arabe «Beauté et allure» les 16 et 17 octobre

La deuxième édition du concours national de démonstration du cheval pursang arabe «Beauté et allure» aura lieu les 16 et 17 octobre prochains au centre hippique de la Mitidja à Blida, a-t-on appris, des organisateurs. Ce concours de démonstration de la beauté et de l'allure, organisé durant deux jours par le «Haras Al Assil Sud de Bou Saâda», en coordination avec le club hippique de la Mitidja de Blida et l'Ecole nationale d'équitation de Blida, verra la participation de plus de 70 chevaux représentant différentes wilayas du pays. Cette manifestation, qui met à l'honneur l'élégance et la noblesse du cheval pur-sang arabe, prévoit des épreuves de présentation et d'élégance dédiées à diverses races de chevaux arabes. Les plus beaux chevaux arabes d'Algérie seront présentés et évalués selon des critères précis de beauté et d'allure, notamment la conformation corporelle, la pureté de la lignée, l'harmonie des traits et le caractère. Selon les organisateurs, cette manifestation, mettant en valeur la morphologie, l'élégance et la démarche des meilleurs spécimens et étalons issus de la génétique nationale, vise à encourager les éleveurs à promouvoir l'élevage du cheval pur-sang arabe en Algérie, afin de contribuer à la préservation, au développement et à la pérennité des races locales. Une commission composée d'experts sera chargée d'évaluer les chevaux en lice et d'attribuer le titre du plus beau pur-sang arabe.

TIZI OUZOU :

Livraison de plus de 90 % des programmes de logements

Dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'habitat, Tizi Ouzou affiche un bilan positif avec plus de 90 % de ses programmes de logements livrés. À l'occasion de cette célébration, observée le 5 octobre de chaque année, le secrétaire général par intérim de la wilaya, Fethi Bousbaa, a fait remarquer que « Les chiffres présentés par les participants permettent au public de toucher du doigt la réalité des efforts consentis par les pouvoirs publics dans ce secteur, tant par les promoteurs publics et privés que par les prestataires intervenant dans le domaine du logement ». Pour lui, « ce panel d'intervenants du secteur est aussi une occasion de recueillir des données quant aux avancées des différents programmes exposés à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou ». Ainsi, sur un programme global de 177.233 logements, tous segments confondus, inscrits à l'actif de la wilaya de Tizi Ouzou, 90,32 % (soit 160.077 unités) sont achevés et livrés. Par ailleurs, 9,06 % (soit 16 061 logements) sont en cours de réalisation et 0,62 % (1 095 logements) sont en voie de lancement. Dans ce programme, l'habitat rural est le segment qui s'est taillé la part du lion avec pas moins de 105.855 bénéficiaires (près de 60 %), suivi du logement social et de l'AADL avec respectivement 43.354 et 15.855 unités. Ces chiffres interviennent en attendant le lancement du nouveau programme AADL 3, pour lequel 5 200 logements sont prévus. « Une célébration qui sera aussi marquée par une nouvelle distribution de

500 logements sociaux », a indiqué le premier responsable local de l'OPGI, Amine Hellal. Pour sa part, le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), relevant du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, a contribué à réaliser, du 1er janvier 2020 au 30 septembre 2026, 4 817 unités dans le cadre de l'habitat rural, 617 LSP/LPA et 241 unités pour le programme LPA2. De son côté, la Banque nationale de l'habitat (BNH) a notifié, à travers son agence régionale de Tizi Ouzou, 165 182 aides pour une considérable enveloppe de 234.431.208 337,53 DA. Le parc logement de la wilaya de Tizi Ouzou est de l'ordre de 502.437 unités, soit un ratio de 2,84 habitants

par logement. Un chiffre qui fait des envieux lorsque l'on sait que la moyenne nationale tourne autour de 4 à 5 habitants par logement. Toutefois, l'ambitieux programme de logements initié par les plus hautes autorités du pays est confronté dans la wilaya de Tizi Ouzou à deux contraintes majeures : la rareté du foncier et le manque d'outils de réalisation. En témoigne le programme AADL 3, dont plusieurs avis d'appels d'offres se sont révélés infructueux. Selon certains entrepreneurs « le secteur de l'habitat est moins attractif en termes de prix, contrairement aux équipements publics qui offrent de meilleures marges ».

BÉJAÏA:

Annnonce des premières candidatures aux élections locales

La délégation de wilaya de Béjaïa de l'ANIE a rendu public un premier bilan provisoire des candidatures pour les élections locales du 28 novembre. En attendant la date limite de dépôt final des dossiers, la délégation de wilaya de Béjaïa de l'Autorité nationale indépendantes des élections (ANIE), par la voix de son responsable, Abou Bakr Seddik Benyahia, a rendu public un premier bilan provisoire des candidatures enregistrées jusqu'à présent. Il ressort ainsi que pour les élections relatives à l'assemblée populaire de wilaya (APW), 15 formulaires de candidatures ont été retirés, dont 13 partis politiques, et aucun déposé encore. Concernant les assemblées populaires communales (APC), 5 dossiers ont été réceptionnés dans les communes d'Amalou (liste indépendante), Sidi Ayad (parti politique), Beni Melikech (liste indépendante), Béni Maouche (parti politique) et Boudjellil (parti politique). Il est attendu que les choses s'accélèrent pour le dépôt de candidature à mesure que se rapproche le deadline, sachant que la wilaya de Béjaïa compte 52 communes. Enfin, à rappeler que l'échéance a été fixée au jeudi 8 octobre 2026 à minuit. Les élections proprement dites auront lieu le 28 novembre prochain. La convocation officielle du corps électoral à ce double scrutin s'est effectuée en août dernier, tandis qu'une mise à jour exceptionnelle des fichiers électoraux s'est déroulée entre le 6 et le 17 septembre dernier.

RAPPORT DE GUTERRES SUR LE SAHARA OCCIDENTAL :

Le Front Polisario rejette les «demi-solutions»

Le Front Polisario a réaffirmé avec fermeté, sa position de principe concernant la question du Sahara occidental, en rejetant catégoriquement toute option qui ne garantirait pas pleinement l'exercice du droit à l'autodétermination.

Par la voix de son représentant auprès des Nations unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar, il a tenu à clarifier sa ligne politique face aux récentes évolutions diplomatiques. Le diplomate sahraoui a ainsi opposé une fin de non-recevoir à l'ensemble des propositions qualifiées de «demi-solutions», estimant que ces alternatives cherchent à contourner le droit inaliénable et irrévocable du peuple sahraoui à décider librement de son avenir politique et à accéder



à l'indépendance nationale. S'exprimant dans le sillage de déclarations relayées par l'Agence de presse sahraouie (SPS), Sidi Mohamed Omar a passé en revue l'état d'avancement du processus de paix onusien et les derniers développements sur le terrain. Il a fermement indiqué que le Front Polisario refuse de prendre part à tout débat ou toute négociation sus-

ceptible de porter atteinte aux prérogatives juridiques et politiques garanties au peuple sahraoui par les pactes internationaux. Selon ses termes, la seule voie de discussion acceptable reste celle qui permettra de mettre en œuvre les mécanismes nécessaires à une consultation populaire libre et transparente. L'émissaire a d'ailleurs rappelé la détermination et la disposition des

Sahraouis à consentir aux sacrifices requis pour préserver ce qu'il qualifie de droits sacrés et non négociables. Dans ce cadre d'ailleurs, le représentant sahraoui a lancé un appel à la cohésion, insistant sur la nécessité impérieuse de mobiliser les forces et de resserrer les rangs du peuple sahraoui, afin de poursuivre l'objectif ultime de la lutte : le recouvrement de la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Enfin, apportant des précisions sur le calendrier diplomatique à New York, le diplomate a tenu à recadrer la nature des documents en circulation, soulignant que le projet de rapport du Secrétaire général de l'ONU répertorié n'est à ce stade qu'un texte non officiel. Cette mise au point précède l'ouverture des travaux du Conseil de sécurité, qui doit entendre les exposés de l'Envoyé personnel Staffan de Mistura et du Représentant spécial Alexander Ivanko sur la situation diplomatique et les opérations de la MINURSO sur le terrain.

TUNISIE :

L'inflation atteint 5,6% en septembre 2026

Le taux d'inflation en Tunisie s'est établi à 5,6% en septembre 2026, contre 5,5% le mois précédent. Cette évolution s'explique notamment par l'accélération des prix du groupe de l'alimentation et des boissons, ainsi que par la hausse des prix de l'habillement et des chaussures et ceux de l'enseignement.

ACCÉLÉRATION DES PRIX DE L'ALIMENTATION

En glissement annuel, les prix de l'alimentation et des boissons ont augmenté de 8,4% en septembre 2026, contre 7,5% en août. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des prix de la volaille de 16,5%, des fruits frais de 16,3%, de la viande ovine de 14,6%, de la viande bovine de 13%, des légumes frais de 12,9% et des poissons frais de 10,4%.

À l'inverse, les prix des huiles alimentaires ont enregistré une baisse de 4,1%.

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS ET DES SERVICES

Les prix des produits manufacturés ont progressé de 4,8% en septembre 2026, en glissement annuel. Cette évolution s'explique notamment par la hausse des prix de l'habillement et des chaussures, qui ont augmenté de 9,2%, ainsi que ceux des produits d'entretien, en hausse de 5,1%. De leur côté, les prix des services ont enregistré une progression de 4,2%, principalement sous l'effet de la hausse des prix des services hôteliers, qui ont augmenté de 14,7%.

L'INFLATION SOUS-JACENTE RESTE STABLE

L'inflation sous-jacente, mesurée hors énergie et alimentation, s'est maintenue à 4,9% en septembre 2026, au même niveau que le mois précédent. Par ailleurs, les prix des produits libres ont augmenté de 6,8%, contre 1,2% pour les produits encadrés. Concernant les produits alimentaires, les prix des produits libres ont progressé de 9,4% en glissement annuel, tandis que ceux des produits alimentaires encadrés n'ont augmenté que de 0,2%.

LANCEMENT DU FORUM D'AFFAIRES MAURITANO-AMÉRICAIN :

Exploration des opportunités d'investissement et construction de partenariats économiques

Le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Abdallah Ould Souleymane Ould Cheikh Sidia, a présidé à Nouakchott, la cérémonie d'ouverture du Forum d'affaires mauritano-américain. Le forum réunit une importante délégation américaine composée de plusieurs hommes d'affaires ainsi que de représentants d'entreprises et d'institutions économiques. Cette initiative vise à identifier les opportunités d'investissement prometteuses en Mauritanie, à explorer les perspectives de coopération et à établir des partenariats économiques et commerciaux durables entre les secteurs privés des deux pays. À l'ouverture des travaux, le ministre des Affaires économiques et du Développement a estimé que cette visite constitue une importante occasion de prendre connaissance, de manière directe, des transformations économiques et du développement que connaît la Mauritanie. Il a souligné que ce forum traduit la volonté commune des deux pays de renforcer leurs relations économiques et commerciales, rappelant l'intérêt accordé par le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au développement des relations avec les États-Unis d'Amérique, rappelant sa participation au sommet Afrique-États-Unis accueilli par la Maison-Blanche, l'année dernière. Le ministre a présenté les réformes structurelles mises en œuvre par le gouvernement du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, afin d'améliorer le climat des affaires et de renforcer la sécurité juridique des investissements. Il a notamment cité plusieurs secteurs offrant des opportunités d'investissement prometteuses, dont les mines, l'énergie, les industries agroalimentaires, la pêche et l'agriculture, ainsi que l'économie numérique et la logistique. Il a expliqué que la vision de développement de la Mauritanie repose sur la transformation des ressources et des potentialités du pays en valeur ajoutée locale, à travers le développement des industries de transformation, le transfert de technologies et le renforcement des capacités productives nationales. Dans ce contexte, le ministre s'est félicité de la récente décision du Congrès américain de proroger jusqu'à fin 2028 l'application de la loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique, dite AGOA, estimant que cette mesure contribuera à renforcer les possibilités d'accès des exportations mauritaniennes au marché américain sans droits de douane. De son côté, le président de l'Union nationale du patronat mauritanien, M. Mohamed Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed,

a affirmé que la délégation américaine participant au forum constitue, par sa taille et son niveau de représentation, la plus importante mission commerciale américaine à se rendre en Mauritanie. Il a salué les efforts du groupe Washington Insight, présidé par le Dr Ismail Cheikhoun, dans l'organisation et la coordination de cette visite, qui fait suite à celle effectuée à Washington par une délégation d'hommes d'affaires mauritaniens. Il a indiqué que la Mauritanie est devenue une destination attractive pour les investissements grâce à sa sécurité et à sa stabilité politique et institutionnelle, ainsi qu'à sa position géographique stratégique qui en fait un trait d'union entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest. Le président de l'Union nationale du Patronat mauritanien a révélé que les autorités mauritaniennes ont approuvé l'octroi aux hommes d'affaires américains de visas à entrées multiples d'une durée de validité pouvant atteindre cinq ans, afin de faciliter leurs déplacements et de renforcer les échanges et les investissements entre les deux pays. Pour sa part, la chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis à Nouakchott, Mme Corina R. Sanders, a affirmé que le développement des relations commerciales et économiques entre la Mauritanie et les États-Unis constitue une priorité pour l'ambassade américaine à Nouakchott.

Elle a expliqué que les entreprises américaines n'apportent pas seulement des capitaux, mais également des technologies avancées, leur expertise ainsi que des normes élevées en matière de transparence et de gestion. Elle a souligné que le renforcement de ce type de coopération pourrait contribuer à créer de nouveaux emplois, à réaliser une croissance économique durable et à favoriser une prospérité partagée entre les deux pays. De son côté, le directeur général de l'Agence de Promotion des investissements en Mauritanie, M. Tah Ahmed Maouloud, a affirmé que la Mauritanie représente une porte d'entrée atlantique vers l'Afrique, en raison de sa proximité avec l'Europe et de sa connexion aux principales routes maritimes internationales. Dans une intervention, M. Oscar Rahm, président d'une organisation américaine privée spécialisée dans les questions stratégiques et la diplomatie économique, a présenté la méthodologie de son organisation pour accompagner les projets et les investissements. Il a expliqué que son organisation œuvre à la mise en place d'écosystèmes intégrés pour les projets, en mettant chaque projet en relation avec l'État américain disposant de

la plus grande. De son côté, le vice-président du conseil d'affaires mauritano-américain, M. Sidi Mohamed Ould Kaem, a appelé à dépasser le concept de l'investissement fondé uniquement sur la constitution de portefeuilles d'investissement, pour passer à de véritables partenariats reposant sur la mise en commun des capacités et de l'expertise américaines avec les compétences et les potentialités locales. Il a affirmé que le succès du forum ne se mesurera pas au nombre de réunions organisées ou de cartes de visite échangées, mais au nombre de contrats qui seront signés, de projets qui seront lancés et d'emplois qui seront créés. La série des interventions officielles s'est achevée par celle du président du groupe Washington Insight, le Dr Ismail Cheikhoun, qui a qualifié le forum de début d'un nouveau chapitre dans les relations commerciales et économiques entre la Mauritanie et les États-Unis.

HAFTAR ET LE VICE-PRÉSIDENT DU PARLEMENT

Rencontre visant à unifier les institutions libyennes

Le commandant en chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), Khalifa Haftar, a rencontré le deuxième vice-président de la Chambre des représentants, Misbah Douma, pour discuter des derniers développements politiques et des efforts visant à unifier les institutions de l'État libyen.

La réunion s'est tenue au quartier général du commandement général à Al-Rajma, selon un communiqué du commandement général.

Les discussions ont porté sur le soutien au processus politique libyen et aux efforts déployés pour instaurer une stabilité durable. Le commandement général a indiqué que les deux parties ont souligné l'importance de faire progresser le processus politique de manière à répondre aux aspirations du peuple libyen.

La réunion s'est tenue peu avant une session de la Chambre des représentants présidée par Douma.

Au cours de cette session, 98 des 102 parlementaires présents ont voté en faveur de l'approbation du cycle parlementaire, une mesure visant à ouvrir la voie à l'élection d'un nouveau président pour la Chambre.

Ce vote intervient dans un contexte de discussions croissantes au sein du Parlement concernant sa structure de direction et ses procédures internes.

Haftar s'entretient avec des députés libyens.

La rencontre avec Douma faisait suite à des discussions entre Haftar et un groupe de députés la semaine dernière.

Ces discussions ont porté sur les réformes proposées à la Chambre des représentants et sur les amendements à son règlement intérieur.

Haftar a également exprimé son soutien aux efforts visant à mettre fin aux divisions institutionnelles de la Libye et à unifier les institutions étatiques dans le cadre d'un processus politique plus large.

Ces dernières réunions interviennent alors que la Chambre examine des changements dans son organisation interne et sa direction, tandis que les acteurs politiques poursuivent leurs discussions sur le cadre institutionnel et électoral plus large de la Libye.

NAPEC 2026 À ORAN :

Les sept axes de la politique énergétique de l'Algérie 2026/2030/2040

Par : Abderrahmane Mebtoul

La 14e édition du NAPEC, le Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée s'est tenue les 5/6 octobre à Oran-Algérie- réunissant des représentants de compagnies pétrolières nationales et internationales, des fournisseurs de technologies et de services, des institutions, des investisseurs, des décideurs, des experts, autour des principaux enjeux liés à la sécurité énergétique, à l'investissement, à l'innovation, à la diversification du mix énergétique et à la décarbonation, sous le thème « De la transition énergétique à l'addition énergétique »

L'objet de cette contribution est de définir les sept axes de la politique énergétique de l'Algérie qui rentre dans le cadre des objectifs de la 14eme édition du NAPEC.

PREMIER E AXE

Les hydrocarbures constitueront encore pour longtemps la principale rentrée en devises avec les dérivées procurant 97% des recettes en devises du pays pour 2025 et 2026, les exportations hors hydrocarbures hors dérivées inclus dans cette rubrique étant marginales-Devant injecter dans les puits afin d'éviter leur épuisement entre 15/20% de la production



l'Algérie prévoit d'investir dans le pétrole gaz traditionnel la production algérienne de pétrole est d'environ ,fonction des quotas affiché par 'l'OPEP pour 2026 environ 1 million de barils par jour et la production annuelle de gaz entre 100- 110 milliards de mètres cubes gazeux. Rappelons que la production de gaz est la sommation de la consommation intérieure, des exportations et n'oublions jamais qu'il faut injecter entre 15/20% de la production dans les puits pour éviter leur dessèchement. La production pour 2025 a été de 101,84 milliards de mètres cubes gazeux, en légère baisse par rapport à l'année 2024 et la consommation intérieure a représenté plus de la moitié de la production nationale gazière, fortement portée par la génération d'électricité (dépendante du gaz à 99%. Pour les sept premiers mois de 2026, la production a été de 62,6 milliards de mètres cubes de gaz naturel et la consommation intérieure a représenté entre 45/50% de la production nationale et a progressé d'environ 7% sur la même période. , Sonelgaz prévoyant en cas de non découvertes substantielles et le maintien des subventions généralisées plus de 70% de la production actuelle horizon 2030 sera destinée à la consommation intérieure). Les exportations algériennes en moyenne se font pour 70% par canalisation et 30% par GNL Sonatrach prévoit d'investir entre 40/50 milliards de dollars durant les

cinq prochaines années, 50% de la superficie n'étant pas encore exploitée pouvant découvrir de nouvelles réserves avec pour objectif de tisser des partenariats gagnants -gagnants avec de grandes firmes internationales., les réserves actuelles étant estimées entre 10/12 milliards de barils pour le pétrole et entre 2400/2500 milliards de mètres cubes pour le gaz C'est dans ce cadre pour faire face à ses engagements internationaux , que l'Algérie entend augmenter notamment les volumes de gaz à l'exportation vers des pays lointains à travers le GNL et vers l'Europe à travers les canalisations dont Medgaz via l'Espagne d'une capacité 10,5 milliards de mètres cubes gazeux et Transmed 33 milliards de mètres cubes gazeux fonctionnant en sous capacité environ 22/23 milliards de mètres cubes gazeux via l'Italie Un projet stratégique devra approvisionner l'Europe , le gazoduc trans-saharien , Nigeria-Niger-Algérie-Europe d'une longueur de 4 128 kilomètres et d'une capacité annuelle de trente milliards de mètres cubes, le projet de Galsi, via la Sardaigne et la Corse, étant gelé depuis 2012 et qui annonçait alors une capacité de 8 milliards de mètres cubes gazeux pour un investissement de 3 milliards de dollars devant être relié à la Corse. Car, force est de reconnaître que ,80% des échanges de l'Algérie y compris la Turquie constituées principale-

ment des hydrocarbures traditionnels pour ses exportations se font avec l'Europe . L'Algérie proche de l'Europe son marché naturel, ambitionne donc d'établir un partenariat régional solide et efficace et de devenir un pôle énergétique dans la région et un axe d'échange énergétique grâce à de nombreux projets dont le développement de l'interconnexion électrique entre le Nord et le Sud de la Méditerranée.

LE DEUXIÈME AXE

C'est le développement des énergies renouvelables : Dès lors que la transition énergétique pour l'Algérie est un choix stratégique politique, militaire et économique pour assurer la sécurité énergétique du pays, qui se fera progressivement, car il est incontestable que les gisements fossiles du pays commencent à se tarir alors que la consommation énergétique nationale est en croissance importante. Mais le soleil tout seul ne suffit pas Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. L'Algérie dispose d'abondantes sources d'énergies renouvelables, solaires (plus de 3 000 heures de soleil par an) hydraulique, et éoliennes, qui lui permettent de devenir un leader dans la production de l'énergie propre le Ministère de l'Energie prévoyant horizon 2030/2040, environ 40% de la couverture du marché intérieur étant fin 2025 seulement entre 2/3% L'Algérie

s'est engagé à installer une puissance d'origine renouvelable de l'ordre de 22 000 MW à l'horizon 2030/2035, dont 12 000 MW pour le marché national algérien, et avec une possibilité d'exportation allant jusqu'à 10 000MW. Cependant, il reste à mobiliser un financement estimé selon plusieurs conseils des ministres entre 50/70 milliards de dollars pour atteindre ces objectifs.

LE TROISIÈME AXE

Il est axé sur le développement de l'hydrogène. A ce titre Alger a accueilli le 1er octobre 2026 la deuxième réunion ministérielle des pays partenaires du projet de gazoduc et d'hydrogène vert South2 constitué de cinq partenaires, l'Algérie pays hôte et producteur, la Tunisie , pays de transit, l'Italie, premier point d'entrée européen, l'Allemagne qui apporte son savoir faire et client, Et l'Autriche client. Corridor qui fait suite à une série d'échanges et de missions de prospection menées par des délégations industrielles allemandes , italiennes et autrichiennes pour développer la chaîne de valeur (électrolyseurs, stockage, dessalement) où seront présents les ministres de l'Énergie et représentants de cinq pays partenaires. L'Algérie peut être un acteur efficace au sein de la chaîne de valeur énergétique en développant l'hydrogène vert, bleu et blanc souvent oublié moins cher et moins polluant.

Suite en page 9

Suite de la page 8

La stratégie de l'hydrogène tourne autour de quatre axes : premièrement, la mise en place d'un cadre juridique, organisationnel et institutionnel intégré ; deuxièmement, des infrastructures appropriées pour la production et le stockage avec une intégration industrielle garantissant la production locale des équipements ainsi que la maîtrise de l'ingénierie et des services à travers le développement des capacités et des compétences à travers les universités et instituts, troisièmement, la mise en place de mécanismes de financement innovants des investissements, et le renforcement de la coopération internationale, notamment avec le développement de projets d'interconnexion pour le transport de l'hydrogène, en particulier le projet South 2 Corridor destiné à l'exportation de l'hydrogène vert vers l'Europe. Ainsi des contacts sont en cours avec des partenaires étrangers afin de mener des projets pilotes pour l'hydrogène vert et les biocarburants et la réalisation des projets d'hydrogène vert et d'ammoniac, quatrièmement, l'Algérie se propose, d'investir de 20 à 25 milliards de dollars à l'horizon 2024-2040 autour de l'hydrogène renouvelable, divisée en trois grands phases : le démarrage via des projets pilotes (2023 à 2030), l'expansion et la création de marchés (2030 à 2040) et l'industrialisation et la compétitivité du marché (2040 à 2050). À horizon 2040, l'Algérie prévoit de produire et d'exporter 30 à 40 TWh d'hydrogène gazeux et liquide, avec un mix à la fois composé d'hydrogène bleu, produit à partir de gaz, et d'hydrogène vert fabriqué par électrolyse grâce aux importantes ressources solaires du pays, avec pour objectif de fournir à l'Europe 10 % de ses besoins en hydrogène vert, d'ici à 2040.

LE QUATRIÈME AXE

L'Algérie ambitionne de construire des mini centrales nucléaires à des fins pacifistes

en accord avec l'AIE, pour faire face à une demande d'électricité galopante, l'Institut de génie nucléaire, créé, devant former les ingénieurs et les techniciens en partenariat, qui seront chargés de faire fonctionner cette centrale. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent les 29 000 tonnes, de quoi faire fonctionner deux centrales nucléaires d'une capacité de 1000 Mégawatts chacune pour une durée de 60 ans, selon les données du ministère de l'Energie. La ressource humaine étant la clé à l'instar de la production de toutes les formes d'énergie et afin d'éviter cet exode des cerveaux massif que connaît l'Algérie.

LE CINQUIÈME AXE

C'est l'option du pétrole/gaz de schiste où l'Algérie possède le 3ème réservoir mondial, (selon des études internationales), 19500 milliards de mètres cubes gazeux, introduite dans la loi des hydrocarbures, dossier que j'ai l'honneur de diriger pour le compte du gouvernement et remis en janvier 2015. En Algérie, devant éviter des positions tranchées pour ou contre, les USA étant devenu le premier producteur grâce à cette ressource mais devant protéger l'environnement. L'adhésion des populations locales par un dialogue productif est nécessaire car on ne saurait minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques au Sud du pays, l'Algérie étant un pays semi-aride, le problème de l'eau étant un enjeu stratégique au niveau méditerranéen et africain. Selon l'étude réalisée sous ma direction, les nouvelles techniques peu consommatrices d'eau et évitant l'injection de produits chimiques dans les puits devraient être opérationnelles à car, actuellement, avec la fracturation hydraulique classique il faudrait pour environ un milliard de mètres cubes gazeux, environ 1 million de mètres cubes d'eau douce, devant tenir compte de la durée de vie courte des puits (cinq ans maximum) et devant perforer des



centaines pour avoir un milliard de mètres cubes gazeux. (dossier sous la direction du Pr A.Mebtoul gaz de schiste, opportunités et risques assisté des cadres dirigeants de Sonatrach premier ministre 2015 8 volumes 780 pages

LE SIXIÈME AXE

C'est une nouvelle politique des subventions- L'actuelle politique intérieure tant de l'énergie que des carburants en particulier encourage le gaspillage et une consommation non optimale, d'où la nécessité d'un système des subventions directes au profit des catégories sociales et ménages à faible et moyen revenus mais devant être réaliste, le revenu moyen de l'Algérien étant environ 20% de celui de l'européen, ainsi que transitoirement pour des segments inducteur de valeur ajoutée.. Pour exemple, la politique des carburants doit s'insérer dans le cadre de l'efficacité énergétique, renvoyant à une nouvelle politique des prix afin d'éviter renvoyant au

dossier des subventions ciblées que j'ai dirigé celui des carburants, avec le bureau d'études américain Ernst & Young et avec les cadres du Ministère de l'Energie et de Sonatrach que j'ai présenté personnellement à la commission économique de l'APN en 2008, (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international). C'est la plus grande réserve pour l'Algérie, ce qui implique une révision des politiques de l'habitat, du transport et une sensibilisation de la population. A cet effet, une réflexion doit être engagée pour la création d'une chambre nationale de compensation, que toute subvention devra avoir l'aval du parlement pour plus de transparence. Une chambre devant réaliser un système de péréquation, tant interrégionale que socioprofessionnelle, segmentant les activités afin d'encourager les secteurs structurants.

LE SEPTIÈME AXE

C est la politique de la neutralité carbone où les directives européennes de protection de l'environnement, principal marché de l'Algérie, seront appliquées dès 2027. L'Algérie dans le cadre du Mix énergétique entend axer sa politique sur la diminution des gaz torchés, la réduction de l'empreinte carbone, Selon les responsables du secteur la stratégie du gouvernement, consiste dans le domaine du stockage du transport de privilégier les carburants alternatifs. Dans le commerce mondial, le transport maritime et aérien représentant près de 7 % des émissions mondiale l'Algérie ayant commencé à adopter des solutions alternatives telles que le méthanol et le gaz naturel liquéfié (GNL) avec l'intégration de la technologie de propulsion DFDE (biocarburant) dans la flotte de transport

maritime algérienne, ce qui permettra de réduire la consommation d'énergie et les émissions. Ainsi, il est prévu la mise en place d'installations de stockage et d'approvisionnement en carburant propre à Arzew et à Skikda, afin de soutenir la compétitivité du transport maritime durable de réduire l'intensité carbone de tous les navires de 40 % d'ici à 2030 par rapport à 2008 et dans le secteur de l'aviation un projet-pilote avec Air Algérie vise à produire localement les carburants d'aviation durables (SAF/Sustainable Aviation Fuel) à partir de résidus de raffinage et d'huiles usagées afin de contribuer au respect des engagements internationaux et à la réduction des émissions du secteur aérien.

EN CONCLUSION

Les nouvelles données énergétiques mondiales imposent à l'Algérie la mise en place d'un nouveau modèle de consommation énergétique. Celui-ci renvoie à la nécessaire transition énergétique dont le pilier est un nouveau management stratégique, en rappelant que la politique énergétique du pays relevant de la sécurité nationale est définie par le Conseil national de l'énergie. le seul organe habilité qui, selon la loi en vigueur stipule que le Conseil se réunit périodiquement sur convocation de son président, le Président de la République composé des ministres dits de souveraineté (Défense nationale, Affaires étrangères, Énergie et Finances), du gouverneur de la Banque d'Algérie (notre interview au quotidien USA American Herald Tribune août 2016 et conférences juin 2020 à l'Ecole supérieure de Guerre MDN et devant les ambassadeurs accrédités à Alger au siège de l'ambassade USA Alger sur la stratégie énergétique de l'Algérie).



LE JOUR D'ALGERIE

DE L'ARGENT À L'INFLUENCE :

Que révèlent les documents sur le réseau de corruption marocain en Afrique ?

Alors que la projection préliminaire du documentaire «My Home of Wind and Sand», qui retrace le parcours de la militante sahraouie Najla Mohamed-Lamin et les souffrances du peuple sahraoui, s'était déroulée sans incident le 29 septembre au Festival du film de Zurich, la première mondiale officielle du documentaire, organisée le lendemain 30 septembre et précédée d'un débat animé par l'activiste suédoise Greta Thunberg, a basculé au cœur d'une vive controverse.

Cette deuxième rencontre s'est ainsi transformée en une nouvelle occasion d'interroger la notion d'influence politique et sa capacité à peser sur l'espace public international. La salle, d'une capacité d'environ 300 personnes, affichait complet en ligne. Pourtant, lors de l'ouverture de l'activité, une quarantaine de personnes seulement ont assisté aux débats, laissant 260 sièges vacants. Un porte-parole du Festival du film de Zurich a confirmé que la demande de billets était exceptionnellement élevée et anormale, et que certaines réservations portaient sur un grand nombre de places, ce qui a ultérieurement incité les organisateurs à limiter les réservations à quatre billets par personne. Il a toutefois précisé que la direction du festival n'était pas en mesure de déterminer si ces réservations résultaient d'une opération coordonnée et délibérée. Greta Thunberg, elle, n'a pas hésité à faire porter au régime d'occupation marocain la responsabilité de ce qu'elle a qualifié de tentative d'enlèvement au débat sur la cause sahraouie. Elle a estimé que ces sièges vides confirmaient l'existence d'une volonté d'étouffer toute voix évoquant la cause du peuple sahraoui. Au cours de la discussion, elle a établi un lien entre la question sahraouie, la justice climatique et la justice sociale, appelant à dépasser la solidarité symbolique pour adopter des mesures concrètes visant à faire entendre la voix des Sahraouis auprès de l'opinion publique internationale. Cet incident ne prouve pas, en soi, la responsabilité d'une entité spécifique dans ces réservations massives, le Festival de Zurich n'ayant pas été en mesure d'affirmer l'existence d'une action organisée malgré de fortes suspicions. Il remet cependant au premier plan une question plus vaste : comment se construisent les réseaux d'influence internationale, et comment l'argent, les relations et les avantages personnels peuvent-ils se transformer en instruments de corruption pour infléchir les positions politiques ? Dans le cas du Makhzen, cette question revêt une importance particulière à la lumière d'une série de documents publiés ces dernières années sous le nom de «Morocco-Leaks». Ces documents contiennent des correspondances attri-



buées à des responsables du ministère marocain des Affaires étrangères et à des diplomates marocains, traitant notamment de la gestion des relations avec les dirigeants africains et des tentatives d'influence sur les positions relatives au Sahara occidental.

CINQ MILLE EUROS POUR CHAQUE «AMI»

L'un des documents les plus éditants est une note datée du 5 mai 2014, attribuée à Moha Ouali Tagma, alors directeur des affaires africaines au ministère marocain des Affaires étrangères. La note porte sur les préparatifs du sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba et propose la remise d'«enveloppes individuelles d'une valeur de 5 000 euros à chaque ami». La liste comprend les noms de représentants de 25 pays africains. Ce qui frappe dans la formulation c'est qu'il ne s'agit pas d'un soutien marocain officiel accordé à des États ou de contributions versées à des institutions gouvernementales, mais de sommes d'argent individuelles destinées à des personnes précises. Là réside toute la portée du document : il offre, du moins sous sa forme publiée, l'illustration d'une conception de la diplomatie fondée sur l'établissement de relations de corruption personnelle avec des responsables et des délégations au moyen d'avantages financiers directs.

SÉNÉGAL : 140 000 DIRHAMS POUR FINANCER LES FRAIS DU HADJ

Parmi les dossiers qui méritent de s'y arrêter figure également celui concernant un ancien ministre sénégalais des Affaires étrangères. Un document publié dans le cadre de Morocco-Leaks, daté du 9 septembre 2014 et attribué à l'ambassade du Maroc à Dakar, fait état d'un montant de 140 784 dirhams marocains (soit environ 8,2 millions de francs CFA à l'époque). Le document indique que cette somme a été remise «de main à main» par l'ambassadeur du Maroc au Sénégal au ministre sénégalais des Affaires étrangères, afin de «couvrir les frais du pèlerinage à La Mecque pour trois personnes». La correspondance inscrit cette assistance dans le contexte des relations politiques entre Rabat et Dakar, mentionnant notamment le Forum sur la paix et la sécurité en Afrique ainsi que plusieurs dossiers liés aux relations maroco-sénégalaises.

L'ARGENT COMME INSTRUMENT D'INFLUENCE

Les documents publiés révèlent, en outre, une multiplicité de leviers susceptibles d'être actionnés pour façonner l'influence : versements d'argent liquide à titre personnel, prise en charge de frais de déplacement ou de cérémonies religieuses, contributions à des conférences, cadeaux et privilèges individuels, établissement de contacts directs avec des hauts responsables, ou encore obtention d'informations et d'appuis au sein des institutions. Dans ce schéma, l'influence politique ne prend pas nécessairement la forme d'un marché explicite du type «argent contre vote». Dans le domaine des relations internationales, l'influence peut s'avérer bien plus complexe : tisser un réseau de relations personnelles, créer des canaux de communication informels, accorder des faveurs et des privilèges, puis mobiliser ces liens lorsqu'un enjeu politique surgit au sein d'une organisation régionale ou internationale. Sous cet angle, le terme «amis» employé dans l'un des documents prend toute sa dimension, car il suggère que l'objectif n'était pas seulement de dialoguer avec des gouvernements, mais de structurer des réseaux de corruption individuelle au sein des délégations et des institutions.

DES «AMIS» AU RÉSEAU D'INFLUENCE

L'argent n'a évidemment pas été le seul vecteur utilisé par le Maroc pour bâtir ses relations africaines. Depuis son retrait de l'Organisation de l'unité africaine en 1984, Rabat s'est attachée à développer un vaste réseau de relations bilatérales avec les États africains, englobant les investissements, l'aide au développement, les bourses d'études, les visites royales, la coopération sécuritaire et militaire, la diplomatie religieuse, les conférences et les projets économiques. Lorsque le Maroc a réintégré l'Union africaine en janvier 2017, il disposait déjà d'un dense maillage de relations bilatérales avec les États membres et avec de individus et hauts fonctionnaires influents. Les documents de Morocco-Leaks mettent toutefois en lumière un autre aspect de cette politique : la volonté de convertir ces connexions personnelles en leviers d'influence au sein même des instances de l'Union africaine par la cooptation de res-

pensables de l'organisation, parfois instrumentalisés de manière flagrante au service des intérêts marocains, notamment sur le dossier du Sahara occidental ou lors des compétitions électorales.

QUAND LES INTERROGATIONS GAGNENT L'EUROPE

Les questions relatives aux pratiques de corruption attribuées au Maroc ne se limitent pas au continent africain. Dans le cadre des affaires dites du «Qatar-gate» et du «Morocco-gate» au sein du Parlement européen, un réseau de relations impliquant des responsables, des figures politiques et des parlementaires a fait l'objet d'enquêtes judiciaires en Belgique. Le nom de l'ancien eurodéputé Pier Antonio Panzeri y est apparu comme l'une des figures centrales mises en cause. Si cette affaire diffère des documents Morocco-Leaks par sa nature et ses éléments de preuve, elle n'en reste pas moins significative à un autre titre. Elle démontre que les accusations de tentatives d'influence illicite associées au Maroc ont atteint une institution européenne et donné lieu à des procédures judiciaires officielles mettant en cause plusieurs décisions prises par cette instance sensée être démocratique et soucieuse de démocratie. Le positions prises par cette dernière depuis plus d'une décennie sur la question sahraouie trahit une régression très visible.

DE LA DIPLOMATIE À LA «DIPLOMATIE DE SERVICES»

Dans son discours officiel, Rabat présente ses relations africaines comme un partenariat Sud-Sud, axé sur la coopération économique, le développement et la solidarité continentale. Cependant, les documents fuités de la diplomatie marocaine dessinent une réalité bien plus complexe en coulisses. On y voit apparaître l'usage d'expressions telles que «les amis», l'octroi de liquidités, de faveurs personnelles et de contacts directs avec des décisionnaires comme rouages essentiels de l'action diplomatique marocaine. C'est ici que surgit une question qui dépasse le seul cadre marocain : à partir de quel moment la diplomatie cesse-t-elle d'être la construction légitime de relations internationales fondées sur des intérêts partagés, le droit et l'intégrité, pour basculer dans des

pratiques d'influence illégitimes reposant sur la corruption, le compromis et le chantage ? Les subventions, investissements, aides et accords de coopération économique constituent des instruments conventionnels de la vie internationale. En revanche, lorsque des fonds ou des avantages personnels sont orientés vers des décideurs dans le but d'infléchir leurs arbitrages, l'action bascule dans un tout autre registre, rendant les exigences de transparence et d'investigation d'autant plus impérieuses.

ENTRE DOCUMENT ET INCRIMINATION

L'existence de documents fuités faisant état de scandales ou de pratiques non conventionnelles ne vaut pas, en soi, preuve irréfutable de leur contenu. L'attribution d'une note à un responsable ou à une institution ne suffit pas, à elle seule, à établir juridiquement la matérialité des faits ni la responsabilité pénale des personnes citées. Pour autant, cela ne saurait justifier de faire abstraction de ces pièces et de ce qu'elles révèlent. Dès lors que des correspondances comportent des dates précises, des noms de responsables, des montants financiers, des lieux de rencontre ainsi que des directives ou des propositions liées à la conduite d'affaires politiques, elles, constituent une matière qui mérite d'être examinée, recoupée avec des sources indépendantes et portée à la connaissance du public au nom de la transparence, voire soumise à l'attention des autorités judiciaires compétentes. C'est à cette lumière que l'événement de Zurich prend un relief nouveau. La scène observée lors de l'initiative soutenue par Greta Thunberg, une billetterie affichant complet, une salle quasi vide, des soupçons de réservations groupées et les accusations portées par la militante suédoise à l'encontre du Maroc quant à une volonté d'étouffer le débat, ne démontre pas, à elle seule, l'existence d'une opération orchestrée par Rabat. Toutefois, les circonstances de l'incident orientent les soupçons vers le Makhzen et particulièrement vers l'ambassade du Maroc en Suisse, d'autant que cette dernière a refusé de répondre aux demandes d'explication adressées par les organisateurs. Mis en perspective avec les documents attribués à la diplomatie marocaine, les enquêtes judiciaires européennes liées au «Morocco-gate» et divers autres faits documentés, cet incident cesse de n'être qu'un fait isolé. Il soulève une interrogation plus fondamentale sur l'étendue, les mécanismes et les instruments de la corruption politique marocaine. En définitive, la question n'est pas seulement de savoir qui détient les capitaux ou les réseaux, mais quel usage en est fait dans l'arène politique internationale : ces ressources servent-elles à bâtir des partenariats transparents et assumés, ou à structurer des réseaux d'influence occultes, capables d'orienter les décisions et les positions à l'abri de tout contrôle démocratique ?

C'est la question que laissent dans leur sillage les documents de Morocco-Leaks et que vient de réactiver l'épisode de Zurich : de l'argent à l'influence, où s'arrête la diplomatie et où commencent la corruption, l'achat de consciences et le chantage politique ?

PALESTINE OCCUPÉE

À Gaza, le pain devient un parcours difficile pour les déplacés

Dans la zone de Mawasi, au sud de la bande de Gaza, les déplacés affrontent quotidiennement de grandes difficultés pour se procurer du pain, sur fond de pénurie de gaz de cuisson et de forte hausse du prix du bois de chauffage.

Dès les premières heures de la journée, des dizaines de personnes se pressent devant les points de vente et de distribution, où elles patientent pendant des heures pour obtenir une simple ration de pain. Pour de nombreuses familles, une seule ration suffit à peine à couvrir les besoins d'une journée. La pénurie de gaz et le coût élevé du bois ont rendu la préparation du pain à domicile particulièrement difficile. Pour les familles déplacées, acheter du pain déjà préparé apparaît souvent comme la solution la moins coûteuse, malgré les longues files d'attente et la hausse des prix pratiqués par certains vendeurs. « Je dois me rendre chaque matin aux points de distribution et attendre pendant des heures pour obtenir une ration de pain pour ma famille », témoigne à l'agence de presse palestinienne WAFA Mohamed Inchassi, 48 ans, qui subvient aux besoins d'un foyer de neuf personnes. Selon lui, une bouteille de gaz de huit kilogrammes, fournie par son distributeur une fois tous les trois mois au prix de 75 shekels, ne suffit pas à sa famille pour plus de deux semaines. Une fois épuisée, il doit se tourner vers le marché parallèle, où le kilogramme de gaz peut atteindre 85 shekels, ou chercher d'autres solutions. « Je fais donc chaque jour la queue pour acheter une ration de pain à trois shekels. Si le pain est épuisé avant mon tour,



je dois l'acheter auprès de vendeurs ambulants dans les ruelles des camps, à six shekels, voire huit shekels », explique-t-il. Pour Abou Mohammad al-Astal, 51 ans, qui a six personnes à charge, acheter du pain est également devenu préférable à sa préparation sous la tente. Le kilogramme de bois de chauffage coûte environ 10 shekels, une dépense qu'il ne peut assumer quotidiennement. « Je ne peux plus faire cuire le pain sous ma tente à cause du prix du bois. Je suis donc contraint de faire la queue chaque jour pour obtenir une ration qui puisse suffire à ma famille », dit-il. Dans la file d'attente, Hassan al-Ghalban, 50 ans et père de huit enfants, s'interroge sur la durée de cette situation. « Chaque jour, nous vivons les mêmes difficultés et nous devons attendre des heures pour obtenir une seule ration de pain », témoigne-t-il. Selon lui, la hausse du prix du bois et du gaz réduit considérablement les possibilités des familles déplacées. « Nous ne pouvons pas acheter du bois parce qu'il est trop cher, ni

du gaz à des prix aussi élevés. Nous achetons donc du pain déjà préparé, car cela reste moins coûteux que d'acheter le gaz ou le bois nécessaires pour le préparer sous nos tentes », explique-t-il. Pour Abou Hamoud Shaath, 47 ans, la pénurie alimentaire a également transformé le stockage de farine en mesure de précaution. Craignant une nouvelle interruption de l'approvisionnement en farine et en denrées alimentaires, il avait constitué des réserves pour sa famille. Mais une partie de la farine a finalement été jetée après s'être détériorée et être devenue impropre à la consommation. Il affirme également que les prix des légumes ont fortement augmenté, alors qu'il ne dispose pas d'un revenu stable lui permettant de couvrir les besoins de sa famille. Shaath dit voir quotidiennement entrer dans la bande de Gaza des camions chargés de marchandises, sans constater, selon lui, d'amélioration tangible de la situation des habitants sur les marchés ou de leur capacité à acheter les produits essentiels. Il

ajoute que l'aide distribuée auparavant aux déplacés dans la zone de Mawasi Khan Younés est devenue beaucoup moins accessible. Il affirme n'avoir reçu aucun colis d'aide depuis plus de trois mois. Dans cette partie du sud de Gaza, le pain, produit de première nécessité, est ainsi devenu pour de nombreuses familles déplacées le symbole d'un quotidien marqué par les pénuries, la hausse des prix et la difficulté croissante à assurer les besoins alimentaires les plus élémentaires.

L'ONU ESTIME QUE LE CESSEZ-LE-FEU À GAZA N'A PAS ASSURÉ LA SÉCURITÉ ET APPELLE AU PLEIN RESPECT DES ENGAGEMENTS

Le cessez-le-feu à Gaza n'a pas encore apporté la sécurité ni l'aide humanitaire nécessaires, a averti mardi le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, appelant les parties à honorer pleinement leurs engagements pour parvenir à une paix durable. « Le cessez-le-feu conclu l'an-

née dernière a apporté un certain répit. Mais il n'a pas encore permis de garantir la sécurité, une aide humanitaire suffisante ou une perspective crédible de reconstruction et de paix », a-t-il déclaré dans un communiqué marquant les trois ans du début de l'escalade. Guterres a exhorté les parties à mettre en œuvre les étapes suivantes de la trêve, conformément au Plan global pour mettre fin au conflit à Gaza. « Il est temps que le cessez-le-feu devienne permanent. Il est temps de permettre l'acheminement d'une aide humanitaire à grande échelle. Et il est temps de respecter le droit international », a-t-il insisté. Le secrétaire général a condamné les attaques du 7 octobre 2023, au cours desquelles des groupes armés palestiniens ont tué plus de 1 200 personnes en Israël et pris 251 personnes en otage. Les opérations militaires israéliennes qui ont suivi ont infligé des « souffrances indicibles » aux Palestiniens de Gaza, a-t-il souligné, évoquant les nombreuses victimes, les déplacements de population et les destructions catastrophiques. Il a appelé à mettre immédiatement fin aux souffrances des civils et réaffirmé la nécessité, pour la communauté internationale, d'ouvrir une voie politique crédible permettant aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre côte à côte, avec les mêmes droits et la même dignité. Depuis octobre 2023, la guerre menée par Israël à Gaza a fait plus de 74 000 morts et plus de 175 000 blessés parmi les Palestiniens, selon les chiffres palestiniens. Environ 90 % des infrastructures de l'enclave ont été détruites. Selon le ministère de la Santé de Gaza, l'armée israélienne a tué 1 454 Palestiniens et en a blessé 5 090 autres depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025.

SOUDAN

Quatre civils tués dans des frappes de drones des FSR au Kordofan-Sud

Quatre civils, dont une femme et un enfant, ont été tués dimanche dans des frappes de drones menées par les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville de Dilling, située dans l'État du Kordofan du Sud, au Soudan, a indiqué une organisation médicale locale. Dans un communiqué, le Réseau des médecins soudanais a précisé que les frappes avaient visé des zones résidentielles de la ville. L'organisation a appelé l'ONU et les organisations humanitaires internationales à faire en sorte que les responsables de ces attaques soient tenus de rendre des comptes. Les FSR n'avaient pas immédiatement réagi à ces informations. Toutefois, les autorités soudanaises et des organisations de défense des droits humains ont régulièrement accusé le groupe de cibler des civils, des accusations que les FSR rejettent. Les trois États de la région du Kordofan, à savoir le Kordofan du Nord, le Kordofan de

l'Ouest et le Kordofan du Sud, sont le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR depuis octobre 2025. Le 24 août, l'ONU avait indiqué que 1 100 civils avaient été tués dans des frappes de drones au Soudan entre janvier et juin de cette année. Le Soudan est plongé dans une guerre opposant l'armée aux FSR depuis avril 2023, sur fond de différends concernant l'intégration de cette force paramilitaire au sein de l'armée régulière. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement d'environ 13 millions de personnes, selon des estimations de l'ONU et d'organisations internationales.

L'INSÉCURITÉ DÉPLACE 2 800 PERSONNES EN UNE SEULE JOURNÉE DANS L'ÉTAT DU NIL-BLEU

Quelque 2 800 personnes ont fui 10 villages de l'État du Nil-Bleu, dans le

sud-est du Soudan, en une seule journée en raison de la dégradation de la situation sécuritaire, a indiqué dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué, l'agence onusienne a indiqué que ses équipes de terrain estimaient que 560 ménages, soit environ 2 800 personnes, avaient été déplacés de plusieurs villages de la localité de Wad al-Mahi vers la localité d'Al-Roseires, dans le même État. Les villages concernés sont Miri, Jabal Nimr, Abu Qudaf, Bashkarkat, Ab Jankour, Makla, Matangiya, Jabal al-Nour, Menza et Manshiling, a précisé l'OIM. La situation reste « tendue et volatile », a ajouté l'agence, précisant qu'elle suivait de près l'évolution de la situation.

Jeudi, l'OIM avait indiqué que 7 000 autres personnes, soit 1 400 ménages, avaient fui quatre villages de Wad al-Mahi en une seule journée en raison de

l'insécurité.

Le mois dernier, l'agence onusienne avait annoncé que 99 277 personnes avaient été déplacées dans l'État du Nil-Bleu entre le 11 janvier et le 23 août de cette année.

L'État a connu une escalade militaire ces derniers jours, alors que les Forces de soutien rapide (FSR) et le Mouvement de libération du peuple du Soudan-Nord, leur allié, ont lancé des attaques contre plusieurs zones.

La crise humanitaire au Soudan s'est aggravée dans le contexte de la guerre entre l'armée et les FSR, déclenchée en avril 2023 à la suite d'un différend sur l'unification des forces militaires.

Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé environ 13 millions de personnes, selon des estimations de l'ONU et d'organisations internationales.

Huits remèdes pour soigner naturellement la grippe

Fièvre, fatigue, toux, nez bouché, mal de gorge...

La grippe peut vous mettre KO ! Il n'y a pas de remède miracle, à part prendre son mal en patience et se reposer.

Heureusement, il existe des remèdes naturels pour soulager vos symptômes et ainsi moins subir l'infection.

DORMIR AUTANT QUE POSSIBLE

Le repos est le meilleur moyen de récupérer de la grippe. De toute façon, si vous êtes grippé, vous n'aurez envie que d'une chose : dormir ! Le sommeil renforce les défenses immunitaires. En dormant, vous aidez ainsi votre organisme à combattre le virus. Reposez-vous autant que possible et évitez les contacts avec d'autres personnes tant que vous avez de la fièvre. Quand vous êtes allongé, surélevez votre tête avec un oreiller supplémentaire pour soulager votre nez bouché

FAIRE DES GARGARISMES

Si vous avez mal à la gorge, faites des gargarismes avec de l'eau ou de l'eau salée. Les gargarismes peuvent aider à réduire l'inflammation, à fluidifier le mucus dans la gorge et à éliminer les agents pathogènes.

BOIRE DE L'EAU ET DES TISANES DE PLANTES

Notre système immunitaire fonctionne de façon optimale quand l'organisme est bien hydraté. Nos cellules ont besoin d'eau pour faire leur travail. Pour rester hydraté pendant la grippe, buvez beaucoup d'eau, du thé, des tisanes à base de plantes ou d'épices connues pour leurs propriétés antimicrobiennes et décongestionnantes (gingembre, cannelle, clou de girofle, camomille, eucalyptus...).



POUR PRÉVENIR LA DÉSHYDRATATION

Notre système immunitaire fonctionne de façon optimale quand l'organisme est bien hydraté. Nos cellules ont besoin d'eau pour faire leur travail. Pour rester hydraté pendant la grippe, buvez beaucoup d'eau, du thé, des tisanes à base de plantes ou d'épices connues pour leurs propriétés antimicrobiennes et décongestionnantes (gingembre, cannelle, clou de girofle, camomille, eucalyptus...).

MANGER DE LA SOUPE DE POULET

C'est un remède très américain que d'apporter de la "chicken soup" à un proche qui a un rhume ou la grippe. Mais, cette fameuse soupe ne fait pas que réchauffer et réconforter. Une étude très sérieuse publiée en 2022 dans la revue Nutrients a révélé que la soupe de poulet contient de la carnosine et de l'ansérine, des substances aux propriétés antioxydantes et qui boostent les défenses immunitaires. Deux effets qui peuvent être utiles en cas de grippe.

PRENDRE DU ZINC

Prendre des compléments ali-

mentaires enrichis en zinc dès le début de l'infection contribuerait à booster les défenses immunitaires, ce qui pourrait accélérer la guérison et même atténuer les symptômes. Interrogé par le site américain Everyday Health, le Dr Schachter, pédiatre, recommande de prendre une ou deux gélules de zinc par jour en cure préventive. Vous pouvez aussi augmenter vos apports en zinc grâce à l'alimentation (viande rouge, lentilles, produits laitiers, pois chiches...).

UTILISER DES HUILES ESSENTIELLES

Certaines huiles essentielles

protègent contre les virus et bactéries responsables des infections respiratoires. Une étude a montré que l'huile essentielle d'arbre à thé aide à combattre le virus de la grippe en ralentissant la vitesse de multiplication du virus. Il est donc conseillé de l'utiliser dès l'apparition des premiers symptômes. Vous pouvez verser quelques gouttes de cette huile dans votre savon pour les mains. Elle détruira de manière efficace tous les agents pathogènes.

ESSAYER L'IRRIGATION NASALE

Vous connaissez le pot neti ? C'est un petit pot qui permet de faire passer de l'eau d'une narine à l'autre, pour nettoyer en profondeur la cavité nasale. Cette technique d'origine ayurvédique permet d'éviter l'accumulation des bactéries et des impuretés dans le nez.

HUMIDIFIER L'AIR QUE VOUS RESPIREZ

La nuit, les symptômes des infections respiratoires ont tendance à s'intensifier. Pour ne pas passer une nuit blanche, humidifiez l'air de votre intérieur. Cela favorise la décongestion nasale et stoppe la toux.

Comment faire ?

Vous pouvez prendre plusieurs douches chaudes dans la journée ou juste ouvrir le robinet d'eau chaude et respirez la vapeur d'eau pendant quelques minutes. Il existe aussi des humidificateurs d'air.

Pneumopathie (Pneumonie)

La pneumonie (pneumopathie) est l'infection respiratoire basse la plus fréquente. Elle correspond à une infection aiguë des poumons et est généralement d'origine virale ou bactérienne. Les enfants sont parmi les sujets les plus exposés à cette infection, de même que les personnes âgées et/ou fragiles. Dans les pneumonies bactériennes, sont généralement retrouvées deux agents pathogènes, le pneumocoque et Mycoplasma pneumoniae.

QU'EST-CE QU'UNE PNEUMONIE ?

La pneumonie, également appelée une pneumopathie, se définit comme une infection respiratoire aiguë des poumons. Elle appartient aux infections respiratoires basses, par opposition aux infections respiratoires hautes, qui touchent les voies ORL, comme :

La rhinopharyngite (le rhume), l'angine, la sinusite, ou encore l'otite.

Selon l'origine de l'infection, on distingue les pneumopathies communautaires, qui sont contractées en dehors d'une collectivité ou d'un établissement de santé, et les pneumopathies nosocomiales. Les agents pathogènes en cause sont parfois différents.

Les pneumonies touchent aussi bien les enfants que les adultes. Si en France, la mortalité liée aux pneumonies est faible chez les enfants, grâce aux traitements et à l'accès aux soins, les pneumonies sont responsables dans le monde de 14 % des décès chez les enfants de moins de 5 ans.

Les agents pathogènes, présents dans l'air inspiré, pénètrent dans les poumons et provoquent une inflammation, qui provoque la formation de pus et de liquide dans les alvéoles pulmonaires.

QUELS SONT LES GERMES RESPONSABLES D'UNE PNEUMONIE/PNEUMOPATHIE ?

Comme pour de nombreuses infections respiratoires, les pneumonies peuvent être

d'origine virale ou bactérienne, mais aussi plus rarement d'origine fongique, voire parasitaire. Les virus les plus fréquemment impliqués sont les virus responsables des rhumes, mais aussi les virus de la grippe saisonnière et de la Covid-19. Les bactéries impliquées dans les pneumonies sont le plus souvent les pneumocoques (Streptococcus pneumoniae). Mais d'autres bactéries peuvent être rencontrées :

Mycoplasma pneumoniae, chlamydia pneumoniae, legionella pneumophila, entraînant une légionellose, haemophilus influenzae. Si les enfants comme les adultes peuvent être exposés à une pneumonie, certains facteurs de risque peuvent favoriser l'apparition d'une pneumonie :

L'âge, l'infection est plus répandue avant 2 ans et après 65 ans ;

L'existence d'une pathologie pulmonaire, par exemple l'asthme, la mucoviscidose, la BPCO, etc.

Une hospitalisation, particulièrement en réanimation.

Un déficit immunitaire comme l'infection par le VIH ou la prise d'un traitement immunosuppresseur par exemple.

La prise d'une chimiothérapie anticancéreuse.

Le tabagisme.

Les troubles de la déglutition.

Comment se manifeste la pneumonie ?

Les symptômes de la pneumonie sont variables selon le germe responsable, l'âge et l'état de santé général du patient. Les symptômes les plus courants sont :

Une fièvre élevée associée à des frissons ;

Une toux sèche ;

Des douleurs thoraciques souvent d'un seul côté mais parfois diffuses, généralement renforcées par la toux ou la respiration ;

Un essoufflement, des nausées et des vomissements, une diarrhée.

Ces symptômes ne sont pas spécifiques d'une pneumonie et peuvent se rencontrer

dans d'autres contextes. En cas de doute, demandez conseil à un professionnel de santé (médecin, pharmacien).

Chez les personnes fragiles (personnes âgées, nourrissons ou personnes immunodéprimées, une altération de l'état général peut apparaître.

Il faut rapidement consulter un médecin en cas de :

Fièvre élevée avec une toux à crachats verdâtres ou teintés de sang ;

Confusion, difficulté à respirer, rhume ou autre maladie virale s'aggravant ;

Maladie chronique, surtout si elle est pulmonaire.

Si votre nourrisson, ne s'alimente ou ne boit plus, respire difficilement, souffre de perte de conscience ou de convulsions, il faut se diriger très rapidement vers le pédiatre ou le médecin traitant.

LA PNEUMONIE EST-ELLE UNE INFECTION GRAVE ?

Diagnostiquée et prise en charge de manière adaptée, la pneumonie guérit généralement en 2 à 3 semaines, sans séquelles. Mais des complications restent possibles, en particulier chez les sujets fragiles. Parfois une hospitalisation est nécessaire. Certains facteurs semblent favoriser la survenue de complications, par exemple l'âge (plus de risque au-delà de 65 ans), certaines pathologies (insuffisance cardiaque, maladie rénale ou hépatique, BPCO) ou antécédents (AVC, pneumonie), etc.

COMMENT SAVOIR SI J'AI UNE PNEUMONIE ?

Contrairement aux idées reçues, une toux persistante n'est pas toujours le signe d'une pneumonie. Il peut s'agir d'une bronchite, le plus souvent virale, qui guérira spontanément en quelques jours. La toux, même après un rhume, peut persister pendant 2 à 3 semaines. En cas de symptômes évocateurs, le médecin ausculte le patient et perçoit en cas de pneumonie, des bruits par-

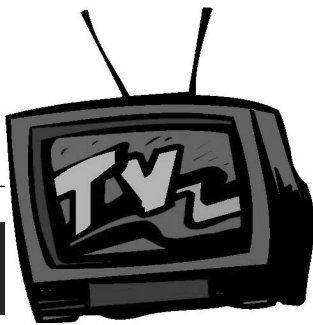
ticuliers à l'auscultation pulmonaire, c'est un foyer de crépitations, souvent localisé sur l'un des poumons. Pour confirmer le diagnostic, une radiographie des poumons est prescrite et met en évidence le foyer infectieux pulmonaire. Dans certains cas, une prise de sang peut être prescrite en parallèle.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS DE LA PNEUMONIE ?

La pneumonie nécessite un traitement antibiotique, lorsque son origine bactérienne est confirmée. Le choix du traitement antibiotique dépend de la bactérie mise en cause. Des médicaments antifongiques et antiparasitaires sont indiqués dans les pneumonies associées à ces germes. Parallèlement, des traitements symptomatiques peuvent être associés, en particulier du paracétamol pour soulager les douleurs et la fièvre. Les sirops et autres traitements antitussifs sont fortement déconseillés. La toux cessera en 2 à 3 semaines, grâce au traitement. À savoir, chez certains patients fragiles (jeunes enfants, personnes âgées, ...), une hospitalisation peut être nécessaire. La vaccination contre les infections à pneumocoque pour prévenir la pneumonie

Les gestes barrière et une bonne hygiène au quotidien sont des moyens utiles et efficaces de prévenir les infections respiratoires, dont la pneumonie. Pour les personnes présentant des facteurs de risque, la meilleure prévention reste la vaccination contre les infections invasives à pneumocoque, la principale bactérie responsable de pneumonie.

À savoir, la vaccination contre les infections invasives à pneumocoque permet non seulement de protéger contre certaines pneumonies, mais aussi contre d'autres infections provoquées par cette bactérie, notamment des méningites ou des septicémies.



Selection du jour

TF1

20h10

Tracker

Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung

De retour dans sa ville natale d'Echo Ridge, Colter Shaw enquête sur la disparition d'un restaurateur local, le confrontant aux fantômes de son passé et à un vieil enlèvement non résolu. Entre secrets de famille et non-dits, il déterre une vérité enfouie depuis des décennies.



5
20h05

La grande librairie

Présenté par : Augustin Trapenard

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.



6 20h10

La France a un incroyable talent

Présenté par : Karine Le Marchand

Le talent show n°1 de la télévision brise le plafond de verre et change les règles du jeu ! Dès les quarts de finale, les 30 artistes sélectionnés se produiront en direct, aux côtés d'un juré guest surprise, pour des prestations sans filet où chaque seconde comptera. Le public deviendra le 5e membre du jury dès les quarts de finale : il enverra chaque



semaine son talent préféré en demi-finale, partagera ensuite le pouvoir avec les jurés, avant de désigner seul le grand gagnant et le lauréat des 100 000 euros. Le Golden Buzzer conduira désormais les cinq coups de coeur du jury en quarts de finale, tandis qu'un nouveau Golden Buzzer Collectif permettra de qualifier un sixième talent si une prestation met l'intégralité du jury d'accord.

france
2

20h10

Soeurs



Avec Lola Dewaere, Nicolas Gob, Laëtitia Vercken, Laeticia Vercken, mathilde weil..., Adèle Galloy, Amaury de Crayencour, Jessy Salomé Ugolin, Éric Pucheu, Vincent Heneine, Jérémie Covillault, Thierry Desroses, Messi

En fouillant dans le passé d'Élodie, Élisabeth découvre l'amour secret de sa soeur pour Niels, retrouvé mort. Entre argent caché, trahisons et envies de fuite, l'image d'Élodie s'effondre. Les soupçons de la police se tournent vers Valentin, dont le lien ambigu avec Élisabeth refait surface. Au petit matin, une descente policière au domaine menace de tout faire exploser.

france
3 20h10

Secrets d'Histoire

Présenté par : Stéphane Bern

Ce «Secrets d'Histoire» lève le voile sur ce monarque charnière, un homme bien né, Charles-Philippe de France, comte d'Artois, qui passe les premières années de sa vie à jouir des plaisirs de la cour de Versailles, s'adonnant ouvertement, et avec excès, aux jeux d'argent et de l'amour. Pour l'accompagner dans cette royale frivolité, vous allez voir que Marie-Antoinette, sa belle-soeur préférée, ne manque pas d'imagination. Stéphane Bern vous invite à découvrir le frère cadet de Louis XVI et de Louis XVIII, qui, le 29 mai 1825, devient à son tour le roi Charles X à l'occasion d'un sacre somptueux, mais en plein coeur d'une France encore meurtrie par les stigmates de la Révolution.



W9
20h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Depuis le 6 décembre 2016, Vanessa Melet, 37 ans, a disparu sans laisser de trace. Ce matin-là, en sortant du domicile de ses parents vers 7h30, elle avait pourtant lancé à sa mère : «Je vais faire un tour, je reviens...» Alors, qu'a-t-il bien pu arriver à cette conseillère bancaire de Langrune-sur-Mer, dans le Calvados ? Pour les parents de la jeune femme, impossible d'envisager une disparition volontaire ou un suicide. Ils sont persuadés qu'un homme est derrière tout cela. Un homme qui aurait profité de sa vulnérabilité pour lui faire du mal. En effet, plusieurs semaines avant sa disparition, Vanessa était revenue vivre chez ses parents en raison d'un sérieux problème de santé.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

10 000 Près de 10 000 cigarettes électroniques jetables, communément appelées « puffs », ont été retirées de la vente en France à la suite de contrôles menés.

FLAMBÉE DES PRIX DU GAZ ET DU DIESEL

L'UE face à l'urgence de diversifier ses sources

L'Union européenne traverse l'une des crises énergétiques les plus sévères de son histoire récente, une crise qui met à rude épreuve la résilience de son économie et le pouvoir d'achat de ses citoyens. La flambée des prix des hydrocarbures, avec une hausse de 140% du prix du gaz depuis fin février et un doublement du prix du diesel, a brutalement rappelé la vulnérabilité extrême du continent face aux fluctuations des marchés internationaux et à sa dépendance aux énergies fossiles importées. Cette situation pèse lourdement à la fois sur les ménages et sur la compétitivité des entreprises européennes.

Face à cette urgence, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a lancé, mardi 6 octobre devant le Parlement européen, un appel à l'action collective. Consciente que les mesures de soutien à court terme ne suffiront pas, elle a exhorté les États membres à renforcer durablement la résilience énergétique de l'Union. « Nous devons agir maintenant pour protéger ceux qui en ont le plus besoin », a-t-elle déclaré, tout en soulignant l'impératif de s'attaquer aux problèmes structurels. Cet impératif est clair : il est vital pour l'Europe de diversifier ses sources d'approvisionnement et d'accélérer massivement ses



investissements dans les énergies propres et dans des infrastructures modernes. Trouver des alternatives fiables et durables n'est plus une option, c'est une condition de sa souveraineté énergétique et économique. Selon la présidente de la Commission, les coûts supplémentaires liés aux énergies fossiles importées atteignent actuellement 100 millions d'euros, sans augmentation correspondante des volumes d'énergie disponibles. Ursula von der Leyen a rappelé que la situation énergétique variait fortement d'un État membre à l'autre en raison de leurs différents bouquets énergétiques. Elle a cité l'exemple d'un marché où le prix de l'électricité atteindrait environ 145 euros par MWh, contre environ 70 euros par MWh dans un autre État membre. La présidente de la Commission a ainsi défendu une réponse adaptée aux situations nationales plutôt qu'une mesure uniforme à

l'échelle européenne. « Il n'y a pas de solution miracle pour l'ensemble de l'Union européenne », a-t-elle déclaré, en appelant à donner aux États membres « les outils et la flexibilité » nécessaires. Elle a notamment annoncé la prolongation du cadre temporaire d'aides d'État destiné aux secteurs industriels les plus exposés ainsi que des dispositifs ciblés en faveur des ménages vulnérables. Sur le volet de l'offre, von der Leyen a indiqué que les membres du G7 avaient convenu la semaine précédente de mettre sur le marché 100 millions de barils supplémentaires afin de contribuer à stabiliser les prix mondiaux. La Commission européenne prévoit également de lancer un dialogue stratégique consacré aux raffineries européennes. Selon la présidente de l'exécutif européen, cette initiative doit contribuer à réduire les coûts, sécuriser les approvisionnements nécessaires à l'économie

européenne et répondre également aux besoins liés à la défense. Bruxelles prévoit en outre de mettre en place une nouvelle task force consacrée à la demande énergétique. L'objectif annoncé est de passer de la simple mise en relation entre acheteurs et fournisseurs à l'agrégation de la demande et, à terme, à des achats conjoints à l'échelle européenne. A plus long terme, Ursula von der Leyen a présenté la réduction de la dépendance européenne au pétrole et au gaz. Elle a rappelé qu'il y a quatre ans, 45 % des importations européennes de gaz provenaient de Russie, contre environ 12 % aujourd'hui. Elle a affirmé que l'objectif était de ramener cette part à zéro d'ici la fin de l'année. La présidente de la Commission a également indiqué que plus de 70 % de l'électricité européenne provenaient désormais de sources produites au sein de l'Union, notamment les énergies renouvelables et le nucléaire. Von der Leyen a souligné que la hausse de la production renouvelable devait s'accompagner d'investissements dans les réseaux électriques. Elle a indiqué que l'Union européenne avait installé plus de 80 gigawatts de capacités renouvelables l'année dernière, tout en précisant que six fois cette capacité était encore en attente de raccordement. Elle a appelé le Parlement européen à avancer sur le « paquet réseaux » présenté par la Commission et à parvenir à un accord avant la fin de l'année. La Commission entend également accroître la part de l'électricité dans la consommation énergétique finale européenne. Celle-ci représente actuellement moins d'un quart de la consommation finale, selon von der Leyen. Le plan d'action européen sur l'électrification vise à doubler cette part d'ici 2040. La présidente de la Commission a estimé qu'une telle évolution pourrait réduire les dépenses européennes consacrées aux importations d'énergies fossiles de 260 milliards d'euros par an. Von der Leyen a rappelé que la proposition de budget représentait 1,26 % du revenu national brut de l'Union européenne, tout en reconnaissant les contraintes budgétaires auxquelles sont confrontés les États membres.

R. N.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Sur la scène internationale et régionale, l'Algérie confirme, jour après jour, son poids en tant qu'acteur crédible et respecté en faveur de la préservation de la paix et de la sécurité. C'est le message fort qu'a adressé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale diffusée samedi soir. Le chef de l'Etat a souligné que l'Algérie reste viscéralement attachée à sa libre décision dans la conduite de ses relations internationales, une posture qui lui vaut d'être respectée dans le monde comme un véritable artisan de la stabilité. Cette position n'est pas conjoncturelle, elle est l'émanation d'une doctrine de politique étrangère constante, fondée sur des principes immuables : le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, l'attachement indéfectible à la légalité internationale et la primauté accordée au dialogue et aux solutions politiques et pacifiques pour le règlement des conflits. C'est sur ce socle que l'Algérie bâtit son action diplomatique, refusant les logiques de blocs et les alignements automatiques. Concernant son environnement régional immédiat, le président Tebboune a exposé une vision claire pour le Sahel, une région au cœur des préoccupations sécuritaires de l'Algérie. Pour le chef de l'Etat, la préservation de la stabilité dans cette

L'Algérie, acteur incontournable de la paix et de la stabilité régionale : une diplomatie de principe et de souveraineté

zone ne peut se faire uniquement par une approche sécuritaire. Elle passe impérativement par "le développement". Une analyse lucide qui souligne que le chaos et le terrorisme se nourrissent de la pauvreté, de la précarité et de l'absence d'institutions étatiques fortes. L'Algérie plaide ainsi pour une approche globale qui s'attaque aux racines du mal. Cette doctrine se traduit par des actes concrets. Evoquant la situation au Niger, pays frère et voisin, le président de la République a révélé que l'Algérie avait envoyé des avions militaires vers ce pays après que certaines parties eurent persisté dans leurs manœuvres déstabilisatrices. Il a rappelé l'épisode où le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, en visite en Algérie, était rentré de nuit chez lui avant qu'une tentative de coup d'Etat ne survienne. "Les choses sont claires, c'est une provocation à notre égard...", a-t-il dénoncé, réaffirmant le refus catégorique de l'Algérie de toute atteinte à la stabilité de ses voisins. S'agissant du Mali, autre dossier brûlant du Sahel, le président Tebboune a tenu à dissiper tout malentendu : "Dans nos relations avec le Mali, nous sommes beaucoup plus proches l'un de l'autre qu'on ne le pense". Tout en réaffirmant ce lien historique et fraternel, il a insisté sur le principe de non-ingérence : "L'Algérie ne

s'immiscera pas dans les affaires intérieures de ce pays frère". Une posture qui illustre la volonté d'Alger d'être un facilitateur. Cette même constance se retrouve dans la position algérienne sur le dossier soudanais. Le chef de l'Etat a rappelé que l'Algérie avait aidé le Soudan du Sud après son indépendance, un geste accueilli favorablement, avant de s'interroger avec amertume sur l'utilité de cette indépendance alors que la guerre fait rage. Il a réaffirmé la position de l'Algérie en faveur de la légalité internationale et de la légitimité locale, tout en insistant sur l'impératif de mettre fin aux divisions et de cesser d'alimenter la guerre dans ce pays frère. Sur la question sahraouie, le président de la République a réitéré la position de principe de l'Algérie, conforme au droit international. Il a réaffirmé l'accueil favorable de l'Algérie à des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc, conformément aux résolutions des Nations unies. "Quiconque ne peut contraindre le peuple sahraoui à accepter une décision qui le ferait disparaître définitivement de la carte", a-t-il martelé, soulignant que "la résolution des Nations unies et du Conseil de sécurité prévoit de parvenir à une solution acceptable par les deux parties, et que nos frères sahraouis sont les maîtres de leur destin et nous

sommes à leurs côtés". Cette diplomatie de principe s'accompagne d'une souveraineté pleinement assumée sur la scène internationale. Interrogé sur la demande du président iranien d'effectuer une escale technique de son avion en Algérie, le président Tebboune a répondu avec fermeté : "L'Algérie l'accueille, comme elle accueille tout autre président. C'est ça l'Algérie, fière et souveraine dans sa décision". De même, concernant le passage des navires algériens par le détroit d'Ormuz, il a indiqué que leur circulation était normale, précisant que l'Algérie "n'a de problème avec personne" et que ce passage signifie que "nous partageons la vision des grandes puissances en matière de stabilité du marché pétrolier". Enfin, le chef de l'Etat a souligné que le maintien de relations d'amitié et de partenariat avec la Russie, les Etats-Unis et la Chine n'était pas impossible, affirmant que l'Algérie ne renoncera pas à ses amitiés historiques. Il a notamment mis en avant la solide relation d'amitié qui lie l'Algérie et la Russie, une relation bénéfique aux deux pays et qui se développe sur le plan économique. L'Algérie s'impose comme une puissance d'équilibre, dont la voix porte parce qu'elle est libre, souveraine et guidée par la recherche de la paix.

B. KH.